

No

106/294



MAIRIE DE LILLE

2



*Commission de l'Instruction Publique et
des Beaux Arts.*

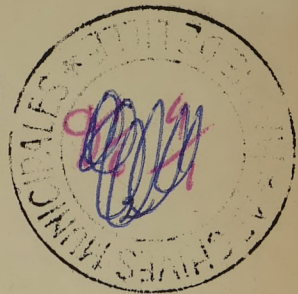
Objet du Dossier . . .

Four horizontal lines for writing the subject of the dossier.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

POUR INFORMATION



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET
DES BEAUX ARTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, Cabinet de M. le Chef de la 4e Division le Vendredi 4 Septembre 1953 à 18 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- 1° - Commission de Surveillance et de Patronage du Conservatoire de Musique.- P.V. de la réunion du 22 Avril 1953.
- 2° - Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts - P.V. de la réunion du 10 Juin 1953.
- 3° - "Casa Velasquez" Demande de Bourse.
- 4° - Oeuvre Pie Wicar - Demande de Bourse.

Hôtel de Ville, le 2 Septembre 1953.

l'Adjoint Délégué,

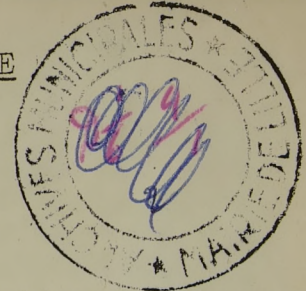
Maître MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS

Réunion du 4 Septembre 1953

PROCES - VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le vendredi 4 Septembre 1953 à 18 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE Adjoint au Maire
M.M. BERTRAND, Conseiller Municipal
FRUCHARD, Conseiller Municipal
Le Docteur DEFAUX, Conseiller Municipal



Excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
M. CAMELOT, Conseiller Municipal
Mme CORDONNIER, Conseiller Municipal
M. LIEVIN DANIEL, Conseiller Municipal
M. LAMBIN, Conseiller Municipal
Mme LEMPEREUR, Conseiller Municipal
M. le Docteur SIMONOT, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion M.M. LALLAU, Chef de Division, DUFLLOT, Chef de Bureau.

è----

Le Procès Verbal de la réunion du 8 Avril 1953 est adopté sans observation.

I.- COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS - Réunion du 10 Juin 1953 - Procès-verbal.

La Commission prend acte des travaux, sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux.

II.- COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE PATRONAGE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - Réunion du 22 Avril 1953 - Procès-Verbal.

La Commission prend acte des travaux, sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux.

III.- SEJOUR à la "CASA VELASQUEZ" - Demande de bourse.

La Casa Velasquez qui est à la fois la Villa Médicis et l'Ecole Française de Rome, a été créée par l'Académie des Beaux Arts sur un terrain mis gratuitement à sa disposition,

par le Gouvernement Espagnol. Elle comprenait 25 chambres destinées à de jeunes artistes désireux de s'inspirer de l'Art Espagnol et à de jeunes savants qui veulent se consacrer à tout ce qui touche à l'Histoire, à la langue et à l'Archéologie de l'Espagne.

Cette bourse avait été suspendue en raison des événements d'Espagne et de la Guerre.

M. Desrumeaux, Directeur de l'Ecole des Beaux Arts, demande le rétablissement de cette institution.

La Commission donne un avis favorable pour une demi-bourse de 120.000 Fr

IV.- Oeuvre Pie WICAR - Demande de crédit pour frais de voyage.

La Commission donne un avis favorable pour une subvention de frais de voyage LILLE-ROME et retour de 30.000 Fr et souhaite qu'une enquête sérieuse soit faite, sur place, pour sauvegarder les droits de la ville, au besoin par une intervention auprès du Ministère des Affaires Etrangères.

Sur la proposition de Me MARTINACHE la Commission décide de se réunir spécialement pour cette question, avec la présence des personnes ayant fait des démarches à Rome : M. Desrumeaux en particulier et Melle VANSTENKISTE, bénéficiaire de l'oeuvre Pie Wicar pour 1953, à qui il sera demandé un compte rendu sur les conditions matérielles de son voyage.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Secrétaire,

R. LALLAU

Le Président,

Me MARTINACHE.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

-:-:-



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui se tiendra à l'Hotel de Ville, Cabinet de M. le Chef de la 4ème Division, le Lundi 19 Octobre à 18 Heures 30

Ordre du Jour

1° Loi Barangé- Année Scolaire 1952-1953- Application.

Hôtel de Ville le 13 Octobre 1953

l'Adjoint Délégué

M. MARTINACHE

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

-:-:-



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Une réunion du Conseil d'Administration ayant été fixée inopinément au Lundi 19 Octobre 1953, la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, prévue pour le même jour est reportée au Mardi 20 Octobre à 18 Heures 30, même local, même ordre du jour.

Hotel de Ville le 16 Octobre 1953

l'Adjoint Délégué

M. MARTINACHE

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
et des BEAUX ARTS

Réunion du 20 Octobre 1953

PROCES-VERBAL

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'Hotel de Ville le Mardi 20 Octobre 1953 à 18 Heures 30, sous la présidence de Madame DEFLINE, Adjoint au Maire, remplaçant Me MARTINACHE, malade.

Etaient présents :

M.Mmes	DEFLINE, Adjoint au Maire		
	CORDONNIER, Conseiller Municipal		
	LEMPEREUR,	"	"
M.M.	BERTRAND,	"	"
	CAMELOOT,	"	"
	Liévin DANEL,	"	"
	Dr DEFAUX	"	"
	FRUCHART,	"	"
	Dr SIMONOT,	"	"

Excusés :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
M. LAMBIN, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de Division et TALLON, Chef de Bureau

Le Procès-Verbal de la réunion du 4 Septembre 1953 est adopté sans observation.

LOI BARANGE - ANNEE SCOLAIRE 1952/1953 - Application

L'article 19 de la Loi du 7 Février 1953 apporte des modifications sensibles aux dispositions du 3ème Alinéa de l'article 1er de la Loi du 28 Septembre 1951, dite "Loi BARANGE", relatif à l'utilisation des fonds de la Caisse Départementale Scolaire. Cet article dispose en effet que "dans chaque Commune, les fonds des Caisses Départementales Scolaires devront être affectés, par priorité, à couvrir la part des Communes et des Départements dans la construction des batiments scolaires publics et la réparation des batiments scolaires existants".

M. le Préfet du Nord, par lettre en date du 17 Septembre 1953, ayant fait connaître que le montant de la participation de la Caisse Départementale Scolaire à revenir à la Ville, au titre de l'année scolaire 1952/1953 s'élève à :..... 41.085.100 Fr il est proposé d'employer les fonds comme suit:

/.....



- 1° - Agrandissement et amélioration de l'Ecole Maternelle GOUNOD, construction d'un logement pour la Directrice. Projet s'élevant à 22.000.000 de Fr susceptible d'être subventionné dans la proportion de 50 %.
Dépense restant à la charge de la Ville : 11.000.000
 - 2° - Amélioration de l'Ecole Maternelle Chateaubriand et construction d'un réfectoire pour cette école et pour l'Ecole de Filles Maintenon? Projet s'élevant à 14.000.000 susceptible d'être subventionné dans la proportion de 50 %
Dépense restant à la charge de la Ville : 7.000.000
 - 3° - Travaux de grosses réparations, d'amélioration, d'aménagement, de modernisation d'écoles primaires.- Evaluation..... 9.750.000
 - 4° - Travaux de grosses réparations, d'aménagement, de modernisation d'écoles maternelles Evaluation..... 10.250.000
- | | | |
|---------------------|------------|--|
| | 38.000.000 | |
| Le reste, soit..... | 3.085.100 | |

étant destiné à l'équipement des écoles suivant les désirs exprimés par Melle l'Inspectrice des écoles maternelles et M. l'Inspecteur Primaire, à savoir:

ECOLES MATERNELLES

4 Electrophones à 36.750 Fr l'un.....		147.000
---------------------------------------	--	---------

ECOLES PRIMAIRES

1°/ Abonnements à la Cinémathèque Centrale, Année Scolaire 1953/1954 :

1 école à 2 classes.....	4.000	
2 " 3 classes (6.000X2).....	12.000	
5 " 4 classes (8.000X5).....	40.000	
47 " 5 classes et plus (10.000X47)	470.000	526.000

2°/ Abonnements à la Cinémathèque Régionale 2ème semestre 1953

55 $\frac{1}{2}$ cotisations à 300 Fr.....	16.500	
55 $\frac{1}{2}$ assurances à 500 Fr.....	27.500	44.000

Année 1954

55 cotisations à 600 Fr.....	33.000	
55 assurances à 1.000 Fr.....	55.000	
55 licences à 700 Fr.....	38.500	126.500

	696.500	147.000
--	---------	---------

reports: 696.500 147.000

Droit d'entr e (percu une seule fois)  
raison de 25.000 Fr par  cole. 9  coles
 tant d j  adhrerentes   l'O.R.C.E.L.
il reste 46  coles, soit: 25.000X46 1.150.000 1.846.500

3 / Obscurcissement des salles de classe
  concurrence du solde soit: 1.091.600

3.085.100
=====

La Commission donne un avis favorable.

SITUATION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

La Commission prend acte de la situation des effectifs scolaires telle qu'elle apparait dans l' tat comparatif ci-dessous

	au	au	en+	en-	%
	5/10/52	18/9/53			
Ecoles Maternelles Publiques	4.949	5.451	502		10%
Ecoles Primaires Publiques de Filles	5.469	5.718	249		4½%
Ecoles Primaires Publiques de Garçons	6.251	6.393	142		2½%
Total.....	16.669	17.562	893		5½%
Ecoles Primaires Priv�es de Filles	4.328	4.436	108		2½%
Ecoles Primaires Priv�es de Garçons	1.998	2.097	99		4,9%
Total.....	6.326	6.533	207		3,25%
Total G�n�ral.....	22.995	24.095	1100		4,75%

ECOLES FOMBELLE ET BOUCHER DE PERTHES

Madame LEMPEREUR attire l'attention de la Commission sur l' tat des  coles Fombelle et Boucher de Perthes, situ es dans un quartier d sh rit , et souhaite qu'avec les cr dits normaux rendus disponibles par l'utilisation des fonds de la Caisse D partementale Scolaire pour les travaux d'am nagement des locaux Scolaires, les travaux d'entretien n cessaires soient effectu s par priorit , dans les deux  tablissements pr cit s.

La Commission d cide d'attirer l'attention des services municipaux comp tents sur la n cessit  de faire effectuer, sans tarder, l'entretien de ces deux  coles.

/.....

ECOLE RENAN.-

Madame LEMPEREUR signale que précédemment existaient à l'école Renan, des cours d'enseignement ménager .

Le local est toujours vacant (l'ancienne cuisine de la cantine) mais par suite de la suppression de la cantine; le gaz a été coupé et les cours ne peuvent avoir lieu.

Madame LEMPEREUR pense que les frais de remise en état seraient peu élevés et que la réinstallation de ces cours apparait d'autant plus souhaitable que cette école se trouve, elle aussi, dans un quartier de la Ville particulièrement intéressant.

La Commission se range à cet avis et demande aux services compétents de vouloir bien étudier cette question.

ECOLES DE St. SAUVEUR

Comme les groupes d'H.L.M. du Parc des Expositions commencent à s'édifier, la Commission estime que leur occupation va amener un accroissement sensible de la population scolaire que les écoles du quartier : Carnot, Lydéric, Mme Récamier, et Ruault ne pourront pas absorber.

L'édification d'un groupe scolaire va donc s'imposer.

La Commission exprime le souhait d'être saisie, pour avis, des projets de l'Urbaniste en Chef. Elle souhaite également être consultée sur tous les projets importants relatifs aux locaux scolaires: Constructions nouvelles, aménagements.

ECOLE DE PLEIN AIR DESIRE VERHAEGHE.-

Madame LEMPEREUR rappelle qu'à l'occasion de la réouverture prochaine de l'école de plein air Désiré Verhaeghe, elle a souhaité connaître le caractère qui serait donné à cet établissement. Elle souligne que nous avons à Lille une enfance inadaptée et déficiente qui a été malmenée par la guerre et que ces enfants ne peuvent se remettre suffisamment par le fait que maintenant le chômage sévit dans les familles ouvrières.

Elle demande que soit étudiée, sans tarder, la forme d'utilisation de cet établissement et la Commission se range à cet avis.

Oeuvre PIE WICAR.-

M. BERTRAND rappelle que, dans sa réunion précédente, la Commission avait demandé qu'une enquête sérieuse soit faite, sur place pour sauvegarder les droits de la Ville, au besoin, par une intervention auprès du Ministère des Affaires Etrangères.

Le service du Contentieux doit recevoir incessamment
.....

...../
des informations nouvelles émanant de la Société des Sciences et M. le Docteur DEFAUX signale qu'il a demandé à M. SCHUMANN, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, de faire procéder à l'enquête demandée. Il précise, toutefois, que cette affaire est du ressort de l'Ambassade de France auprès du Vatican et non de l'Ambassade de France à Rome.

Cette affaire sera évoquée à nouveau devant la Commission lorsque les renseignements demandés seront arrivés et avec l'audition prévue de M. DESRUMAUX et de Melle VANSTENKISTE, lauréate de 1953.

Avant de se séparer, les membres de la Commission demandent qu'une copie du rapport établi par le service au sujet de l'Oeuvre PIE WICAR leur soit envoyée. Le tirage étant fait, ce document sera envoyé incessamment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H.45

Le Secrétaire

R. LALLAU

La Présidente

Mme DEFLINE

4ème Division

POUR INFORMATION



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX ARTS.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville (Cabinet du Chef de la 4ème Division) le lundi 14 Décembre 1953 à 17 h 30.

ORDRE DU JOUR

- I - **Année 1954** - Ecoles - Livraison des livres, cahiers, fournitures et matériel d'enseignement. Cahier des charges de l'adjudication.
- II - Collège Technique de jeunes filles "Valentine Labbé" - Demande de construction de : a) 6 salles de classes de 5e précédemment logées dans les écoles primaires; b) 2 classes supplémentaires en raison de l'augmentation des effectifs.
- III - Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts - Réunion du 4 Novembre 1953 - Procès-Verbal.
- IV - Collège Technique Baggio - Acquisition d'une affûteuse-surfaceuse.- Projet de marché de gré à gré.
- V - Institut Denis Diderot - Examen des questions pendantes.

Hôtel de Ville, le 9 Décembre 1953.
l'Adjoint Délégué,

Me MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS

Réunion du 14 Décembre 1953

PROCES VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Lille le lundi 14 Décembre 1953 à 17 heures 30 sous la présidence de Me Martinache, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me Martinache, Adjoint au Maire,
M.M. Bertrand, Conseiller Municipal,
Cameloot, Conseiller Municipal,
Fruchart, Conseiller Municipal,
Dr Simonot, Conseiller Municipal.

Excusés :

Mme Defline, Adjoint au Maire,
Mme Cordonnier, Conseiller Municipal,
M.M. Liévin Danel, Conseiller Municipal,
Dr Defaux, Conseiller Municipal,
Lambin, Conseiller Municipal,
Mme Lempereur, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de Division, et TALLON, Chef de Bureau.

Procès-Verbal de la réunion du 20 Octobre 1953.

Au sujet de l'Oeuvre Pie Wicar, Me Martinache donne connaissance à la Commission du rapport du service du Contentieux et du compte des revenus de cette oeuvre arrêté au 31 Décembre 1952 ainsi que des entretiens avec M. Maurois, Secrétaire de la Société des Sciences, au cours desquels il lui a été exposé que si l'entretien de l'immeuble constituant les biens de cette oeuvre était réalisé, la revalorisation en serait possible.

/.....

M. Bertrand n'est pas d'avis d'engager des fonds pour entretenir les biens d'une oeuvre sur lesquels l'Administration Municipale ne peut exercer de contrôle.

M. le Dr Simonot souhaiterait voir une photographie de l'immeuble, et dit qu'il s'agit de savoir si les transformations effectuées par les locataires ont un caractère conservatoire.

Afin de poursuivre l'examen de cette question, la Commission décide de convoquer, lors de sa prochaine réunion, M. DESRUMEAUX, qui connaît la maison, et Melle Vanstenkiste, lauréate du prix Wicar 1953, retour de Rome, qui prépare actuellement son compte-rendu de mission.

Après ces remarques, le procès-verbal de la réunion du 20 Octobre 1953 est adopté.

I.- Année 1954 - Ecoles - Livraison des livres, cahiers, fournitures et matériel d'enseignement - Cahier des charges de l'adjudication.

La Commission donne un avis favorable au projet du cahier des charges qui lui est soumis.

II.- Collège Technique Valentine Labbé - Demande de construction de : a) 6 salles de classe de 5e précédemment logées dans les écoles primaires; b) 2 classes supplémentaires en raison de l'augmentation des effectifs.

La Commission, après examen des effectifs de cet établissement scolaire, émet un avis favorable à ces deux demandes.

M. le Dr Simonot suggère d'acquérir un immeuble susceptible de tout grouper, par exemple, l'ancien tissage Fremaux, Boulevard Victor Hugo, en soulignant que l'achat et les transformations à faire coûteraient moins chers, à son avis, que des constructions nouvelles et disparates.

III.- Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts - Réunion du 4 Novembre 1953 - Procès-Verbal.

a) Prix Wicar

La Commission examinera toute la question lors de sa prochaine réunion.

/.....

b) Achats de livres

Me MARTINACHE donne à la Commission quelques détails sur le mode d'achat actuel, en application des règlements en vigueur (Loi de Finances de 1948).

M. BERTRAND n'est pas du même avis que M. Me Receveur Municipal sur cette question et en particulier lorsqu'il s'agit d'achats d'un caractère particulier. A ce sujet, il invite les services à prendre contact avec le service des Travaux qui a déjà étudié un cas identique.

c) Matériel

La Commission prend acte.

d) Bi-centenaire de l'Ecole

La Commission émet un avis favorable à l'octroi de crédits supplémentaires en vue d'une part, d'effectuer des travaux d'aménagement de l'Atrium du Palais des Beaux Arts, afin de donner à l'exposition qui se prépare à cette occasion tout son éclat, et, d'autre part, de faire connaître le rayonnement de l'Ecole par une démonstration de haute tenue artistique.

M. Desrumeaux, Directeur de l'Ecole, ayant suggéré de faciliter l'entrevue demandé par M. THIBAUT, Président des Anciens Elèves, à M. le Maire, et de susciter une réunion avec M.M. les adjoints aux travaux et aux Finances afin de fixer le montant des subventions nécessaires pour 1954, Me Martinache va intervenir dans ce sens.

e) Nouvelle Ecole

La Commission demande d'intervenir auprès de M. l'Adjoint LOURDEL dans le sens suivant :

- 1) Confirmation de sa proposition de placer l'Ecole sur le Boulevard périphérique,
- 2) Superficie de la parcelle disponible, sans avoir recours au terrain appartenant au Génie,

/.....

3) Dans le cas où le terrain du Génie serait indispensable, obtenir l'assurance que les tractations avec l'Autorité Militaire permettront de disposer du terrain,

4) Si le résultat des tractations était hasardeux, de bien vouloir proposer un autre emplacement.

f) Rentrée d'Octobre

La Commission prend acte.

g) Réorganisation de l'Enseignement

La Commission prend acte.

h) Cours de Modelage

La Commission donne un avis favorable au maintien de M. Descarpentries jusqu'au 30 Septembre 1954, date de sa mise à la retraite.

i) Grand Prix de la Ville de Lille

La Commission donne un avis favorable à la fixation du Grand Prix de la Ville de Lille à 50.000 Francs comme les années précédentes.

IV.- Collège Technique "Baggio" - Acquisition d'une affûteuse-surfaceuse - Marché de gré à gré.

La Commission donne un avis favorable pour la passation d'un marché de gré à gré avec les Etablissements DELBOVE, 87 rue Behin à Argenteuil.

V.- Institut Denis Diderot - Examen des questions pendantes.

a) Salle de Gymnastique et terrain de sports

M. le Dr DUTERNE, Adjoint au Maire, a fait une visite des installations sportives de l'établissement le 23 Février 1953 et, sur sa demande, un rapport lui a été adressé le 24 du même mois. Ayant reçu une pétition qui lui a été adressée par les Professeurs et Maîtres d'Education Physique des Collèges Moderne et Technique, M. le Dr DUTERNE a demandé au service une nouvelle copie de ce rapport.

/.....

Me MARTINACHE attirera l'attention de son collègue sur cette question.

b) Éclairage de la Cour.

Un éclairage existe, mais la Commission décide de soulever la question auprès des services compétents.

c) Cuisine

La Cantine de l'Institut Denis Diderot est gérée par les soins de l'E.N.I.A.M. (Convention entre la Ville et l'E.N.I.A.M. passée au Conseil Municipal le 22 Juillet 1952). La Ville n'est intéressée dans cette affaire que pour les questions de matériel. M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique Baggio, a demandé à M. LEMOINE Ingénieur Principal, de le rencontrer à ce sujet.

Etant donné que 1195 repas sont servis chaque jour par la cantine de l'Institut Denis Diderot, la Commission décide d'attirer l'attention des services compétents.

d) Personnel de surveillance et d'entretien

Le personnel de surveillance ne relève pas de l'autorité municipale. Pour le personnel d'entretien, qui est municipal, les effectifs actuels dépassent légèrement le chiffre prévu par la détermination des cadres.

Toutefois, en raison du nombre croissant des élèves, la Commission pense que le service du personnel pourrait étudier la possibilité du remplacement du manoeuvre, M. Dubois, devenu aveugle en 1946.

VII.- Collège Technique Baggio - Création d'un Internat.

Me MARTINACHE fait l'historique de cette affaire en soulignant tous les arguments développés en faveur de cette création par M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique.

M. le Dr Simonot pense qu'il appartient au service des Travaux de la Ville de faire une évaluation exacte du coût des travaux d'aménagement et qu'il est logique, pour l'Etat, d'attendre que l'établissement ait un rayonnement plus large pour prononcer la nationalisation.

/.....

Cette création d'internat pouvant être considérée ainsi comme l'étape indispensable dans la voie de la nationalisation du C.T. Baggio, la Commission donne un avis favorable à la création d'un internat dans cet établissement, avec participation de l'Etat par l'octroi d'une subvention, étant entendu qu'il sera ensuite demandé la mise en régie d'Etat dudit internat.

VII.- Musée d'Histoire Naturelle - Travaux d'aménagement et achat de mobilier.

La Commission donne un avis favorable : a) aux travaux de mise en état d'un couloir (coût : 170.000 Fr), b) à l'achat de deux vitrines modernes à monture métallique et à rayons de verre (coût : 600.000 Fr).

VIII.- Demandes d'allocations pour fournitures scolaires et de subvention pour études.

Me Martinache fait connaître les difficultés rencontrées pour arriver à une distribution rationnelle des crédits, en raison de la diversité de situation des demandeurs et des établissements scolaires fréquentés.

M. le Dr Simonot suggère, pour l'avenir, d'adresser la liste des demandes au service de coordination sociale de la Maison de la Famille. L'étude qui pourrait alors être faite permettrait, dans certains cas, de déceler des situations particulièrement intéressantes et d'atteindre ainsi le but recherché.

La Commission décide de se réunir après le 15 Janvier 1954 pour examiner les dossiers en instance dont le nombre s'élève à plus de 600.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Président,

Me MARTINACHE.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS.

Réunions des 8, 15 et 22 Février 1954.
=====

PROCES - VERBAL

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Lundi 8 Février 1954 à 17 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire

M.M. mes DEFLINE, Adjoint au Maire

LEMPEREUR, Conseiller Municipal,

M.M. BERTRAND, Conseiller Municipal,

CAMBLOOT, Conseiller Municipal,

Dr DEFAUX, Conseiller Municipal,

FRUCHART, Conseiller Municipal,

Dr SIMONOT, Conseiller Municipal,

Excusés :

Mme CORDONNIER, Conseiller Municipal,

M.M. LIEVIN-DANEL, Conseiller Municipal,

LANBIN, Conseiller Municipal.

Assistait également à la réunion, M. LALLAU, Chef de la 4e Division.

1 - Examen des demandes de subventions pour études et d'allocations pour fournitures scolaires.

La Commission étudie les dossiers des demandes de subventions pour études; elle :

- a) réserve son avis sur la demande MAMMEZ Armen, souhaitant un complément d'enquête sur les ressources familiales,
- b) décide de faire savoir à la famille VANDORPE qu'une omission dans l'état des ressources familiales (épouse commerçante) est susceptible de nuire à la bonne présentation du dossier,

/....



- c) souhaite un complément d'enquête sur les ressources familiales de la famille PLUZANSKI, notamment en ce qui concerne la pension alimentaire,
- d) souhaite également un complément d'enquête au sujet de la demande formulée en faveur de BONNET Gérard,
- e) désire connaître, pour l'avenir, pour chaque établissement la liste chiffrée des livres indispensables, (indiqués par le Directeur.)
- f) voudrait avoir quelques renseignements sur l'Ecole d'éducatrices de l'enfance, 2 rue d'Antin Lille.

La Commission examine ensuite les demandes d'allocations pour fournitures scolaires pour les lycées Faidherbe et Fénelon.

Elle décide :

- a) de ne pas donner suite à la demande formulée en faveur du jeune Guy LOURDEL, du Lycée Faidherbe, en raison de la moyenne économique élevée de la famille,
- b) de ne pas accepter la demande formulée en faveur du jeune Jean LESAGE, du même établissement, dont la famille est partie habiter Hellemmes. Toutefois, le service est invité à vérifier si une demande analogue a été déposée à la Mairie d'Hellemmes.

La Commission décide de se réunir la semaine prochaine pour poursuivre l'étude de ces dossiers.

La séance est levée à 20 h 05.

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le lundi 15 Février 1954 à 17 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire,
M.M. BERTRAND, Conseiller Municipal,
CAIBLOOT, Conseiller Municipal,
FRUCHART, Conseiller Municipal,
Dr SIMONOT, Conseiller Municipal,

/.....

Excusés :

M.M.mes DEFLINE , Adjoint au Maire,
CORDONNIER, Conseiller Municipal,
LEMPEREUR, Conseiller Municipal,
M.M. LIEVIN-DANEL, Conseiller Municipal,
Dr DEFAUX , Conseiller Municipal,
LAMBIN , Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion M.M. LALLAU, Chef de Division
et SERGEANT, Chef de Bureau.

1 - Examen des demandes de subventions pour études et d'allocations
pour fournitures scolaires (suite)

Avant de poursuivre l'examen des dossiers, la Commission :

- a) prend connaissance des renseignements complémentaires sur la situation matérielle de la famille MAMMEZ; elle n'estime pas ces précisions suffisantes et renvoie le dossier pour complément d'enquête,
- b) Confirme sa décision d'écarter du bénéfice des allocations pour fournitures scolaires le jeune Jean LESAGE, du lycée Faidherbe, dont la famille était domiciliée à Hellemmes lors du dépôt de la demande,
- c) décide enfin, comme cela se fait couramment, de tenir compte de l'adresse de la famille au moment du dépôt de la demande (c'est le cas de la famille de la jeune Noëlla GLANTZLEN, du Lycée Fénelon, partie habiter Wasquehal après le dépôt de la demande).

Elle examine ensuite les demandes d'allocations pour fournitures scolaires pour les Collèges Technique Baggio et Valentine Labbé, et le Collège Moderne Franklin.

La Commission invite le service à convoquer la famille de la jeune Arlette HEINST, du Collège Valentine Labbé, dont un frère a été fusillé par les Allemands, pour lui conseiller de réclamer, si ce n'est fait, l'indemnité à laquelle elle a droit.

La Commission décide de se réunir à nouveau la semaine prochaine pour terminer l'examen des 654 dossiers qui lui sont présentés.

/....

La séance est levée à 20 h 15.

Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts se sont réunis à l'hôtel de Ville le lundi 22 Février 1954 à 17 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents:

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire,
M.Mmes CORDONNIER, Conseiller Municipal,
LEMPEREUR, Conseiller Municipal,
M.M. BERTRAND, Conseiller Municipal,
CAMELOOT, Conseiller Municipal,
Dr DEFAUX, Conseiller Municipal,
FRUCHART, Conseiller Municipal,
Dr SIMONOT, Conseiller Municipal.

Excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire,
M.M. LIEVIN-DANEL, Conseiller Municipal,
LAMBIN, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de la 4e Division, et SERGEANT, Chef de Bureau.

- 1 - Examen des demandes de subventions pour études et d'allocations pour fournitures scolaires (suite et fin).

La Commission achève l'examen des demandes.

En ce qui concerne l'Institution St Paul à MELLES (Belgique) et l'institution Reine ASTRID à MONS (Belgique), Mme LEMPEREUR s'étonne que des enfants français soient placés en Belgique pour leurs études, alors que notre pays et la région lilloise en particulier possèdent suffisamment d'établissements de tous genres. Elle s'oppose, par principe, à l'octroi d'une allocation, étant donné que les parents font abandon en toute connaissance de cause, du bénéfice des allocations familiales.

/...

Ont voté pour l'octroi d'une allocation :

Me MARTINACHE, M.M. CAELOOT, Dr DEFAUX, FRUCHART.

Ont voté contre :

Mmes CORDONNIER, LEMPEREUR, M.M. BERTRAND, Dr SIMONOT.

La Commission souhaite que, pour l'avenir, la moyenne économique soit établie d'après les ressources de la famille, mais avec l'indication du montant des allocations familiales qui, bien entendu, n'est pas compris dans le calcul de la dite moyenne.

L'examen terminé, il apparaît que le total des sommes attribuées dépasse légèrement le montant du crédit inscrit au budget. La commission décide la suppression des bourses de 500, 1000, 1.100 et 1.200 F et la réduction à 1.000 F des bourses de 1.500 F.

Sur ces bases elle charge le service de la mise au net de ce travail de répartition.

L'état des subventions et allocations attribuées s'établit donc comme suit :

SUBVENTIONS POUR ETUDES.

ECOLE DES BEAUX ARTS

ENGRAND Michel..... 6.000
FEUILLOLEY Bernard..... 6.500
LEROY Jean..... 6.500

CONSERVATOIRE N1 de PARIS

BAERT Yolande..... 20.000
DE TOLLENAERE André.. 15.000
WALLEZ Jean Pierre... 20.000

ECOLE R1e d'ARCHITECTURE

DEUDON Serge..... 6.500
THERY Yves..... 6.500

Ec. des.Htes Et. Comm. PARIS

GRANDIN Francis..... 30.000
LESUR Yves..... 25.000

Ec. sup. Commerce LILLE.

VALENCELLE Josette..... 5.000

Ec. Sup. Commerce PICARDIE

CAUCHETEUX René..... 19.500

CONSERVATOIRE N1 de LILLE

DEFIVES François..... 1.000
VAN MALDER Thérèse..... 3.900

Ec. ARTS ET METIERS LILLE

PROCUREUR Paul..... 20.000

/....

SUBVENTIONS POUR ETUDES (suite)

Inst. INDUSTRIEL du NORD

BLAISE Rodolphe 20.000
CREMERS Jacques..... 20.000
POLLET Jacques 15.000

Ecole NORMALE DE DOUAI

BART André..... 10.000
FOUCART Lucien..... 12.500

Ec. REGIONALE d'OPTIQUE

PEROY Michel..... 8.000

Ecole Infirmière LILLE.

HERMANT Francine..... 8.000

FACULTE DES SCIENCES LILLE

VERMEERSCH Thérèse..... 2.000
WASTIN Nicole..... 4.000

FACULTE DE MEDECINE DE LILLE.

DECOTTIGNIES Daniel..... 10.000
VANDORPE Luc 6.000

FACULTE DE DROIT

DAERDEN Rémy 3.000
DELECAUT J.Pierre 1.000
LEGRAIN Jean 5.000

FACULTE PHARMACIE LILLE

POLLET Liliane..... 15.000

FACULTES CATHOLIQUE LILLE

PLUZANSKI Alain 6.500
VANDROPE Françoise..... 6.000

Inst. Catholique ARTS & METIERS

THERY Patrick..... 15.000

Ec. d'Educatrices de l'Enfance LILLE

VIGNEAU Brigitte..... 2.000

Pensionnat SACRE COEUR LILLE

THERY M. Thérèse..... 2.500

SEMINAIRE DE THEOLOGIE ALGER

DEVULDER Joseph..... 26.000

SEMINAIRE DE PHILOSOPHIE MERVILLE

BONNET Gérard..... 10.000

Ec. Ste GENEVIEVE à VERSAILLES

LESUR Daniel..... 13.000

Ec. Sup. BEAUX ARTS PARIS.

MENIL Serge 40.000

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR ETUDES : 452.000

=====

/.....

ALLOCATIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES.

LYCEE FAIDHERBE

JACQMIN Michel.....	6.500	COPYANS Jacques.....	3.500
LAINÉ Léon	5.000	LIAGRE André.....	3.000
TEMBREMANDE Bernard.....	5.000	HUYGHE Pierre	2.500
DANMARETZ Luc.....	4.000	DECOTTIGNIES Victor.....	3.000
ROCCA Janine.....	4.000	CATTELIN Pierre	3.000
ROCCA Pierre	4.000	CHOJUEL Daniel	3.000
PROVOOST Jean Pierre.....	5.000	STIEVENART Serge	3.000
DELFOSSÉ Xavier	3.500	BEGEL Hubert	2.500
CRÖENEN Francis	2.500	LOHEZ René	1.000
WATERLOT Michel.....	4.000	CELLIER Monique	2.000
SCHIETTECATTE Jean.....	3.000	CASSEZ Yves	2.500
MOREAU Francis	3.000	PINCHON Jacques	3.000
NOLF Michel	2.500	GROSSET Michel	2.000
PEREZ Emmanuel	2.000		

TOTAL : 88.000

LYCEE FENELON

PLUZANSKI Edwige	2.500	NOLF Claude.....	3.000
GLANTZLEN Noëlla.....	8.000	HERMANT Marguerite.....	3.000
ADMONT Danièle	4.000	MERCHIER Christiane.....	3.000
DELFOSSÉ Madeleine	3.500	CELLIER Françoise	2.000
DELFOSSÉ Thérèse	3.500	CAUX Danièle	5.000
SCHIETTECATTE Claudine..	4.000	CAUX Claudine	5.000
VANDENBERGHE Michèle....	4.000	VERMEERSCH Annick.....	2.200
LAPOTRE Evelyne.....	4.000		

TOTAL : 56. 700

COLLEGE TECHNIQUE "BAGGIO"

LEPEZ Jean.....	4.000	VANDABLE Daniel.....	5.000
DE PRIESTER J. Claude...	8.000	VERBIST Jean	5.500
VAN THIENEN Pierre	5.000	LEFORT Bernard	4.000
HOUZE Raymond	6.000	PLEHIERS Patrick.....	5.000
MARTEL Francis	5.000	DECOURCELLES Noël	5.000
POUILLY Jacques	2.000	VANDEBUSSCHE Michel	3.000
NAPIERKOWSKI Francis ...	5.000	HOFMAN Henri.....	4.000

/.....

COLLEGE TECHNIQUE " BAGGIO " (suite)

LAINÉ Georges	4.000	VANDORPE Claude	3.000
MAES Maurice	5.000	VAN HULLE Jean Claude	3.000
MAST Jean Pierre	5.000	DESCAMPS Michel.....	2.000
BELBAS Jean Pierre	5.000	ROSSEEL Gérard.....	5.200
BERLEMONT Alain	5.000	FOUQUET Bernard	2.000
DEBELSUNCE Gérard.....	4.500	PATTE Marcel	3.000
DEVRIENT Claude.....	3.000	WINOCQ René	1.000
FLOCON Jean Louis	5.000	TRENSON Pierre	3.000
SANDRAS Marcel	4.000	VERBEKE Michel.....	2.000
SCHOT André	5.000	BEAUZOONE Claude	3.000
SQUIMBRE Henri	3.000	BEAUZOONE Roland	3.500
STEENBEKE Pierre	4.000	CARPENTIER Bernard.....	3.000
SELLESLAGH Claude	3.000	CLEENEWERCK Robert	5.000
MASSON Claude.....	3.000	SUCCHE Michel.....	3.000
PROCUREUR Marcel.....	3.000	VIENNE Régis	3.000
CAPY Serge.....	5.000	WAESSEM Ernest	2.800
HUTTREMEL Jean Marie	3.000	THERBY Daniel	3.500
ADAM Lucien	2.500	LOMBART Pierre	2.000
BONNIER Georges	3.000	DUMOULIN Jean	3.000
FOIRET Claude	3.000	LEGROS Jacques	3.000
LEGRU Lucien.....	4.000	BROUTIN Albert	3.000
LEPLA Claude.....	3.000	LEBAHY Robert	3.000
SCHAAR Maurice ;.....	2.500	DELPLANQUE Gérard.....	2.800
VASSEUR Michel.....	3.000	DELPLANQUE Jean Louis	2.800
ZELEZNIKAR Jean	3.000	VERMEIRE Michel	2.000
DURETZ René	3.000	TURBLIN René	2.000
POORTEMAN Lucien.....	3.000	TURBLIN André	2.000
BRIATTE Bernard	3.000	LEFEBVRE Francis	3.000
BRIATTE Jean Claude	3.000	DELERUE Christian.....	1.000
DELFOSSÉ Monique	2.500	LOOTEN Daniel	1.800
DESIETER Roger	3.000	MUSELET Bernard	2.000
MANSUE Roger	3.000	TERNYNCK Jean Pierre	2.000
FOURCROY Gérard.....	3.000	DECOEN Robert	2.200
DESWARTE Jean.....	3.000	EXPEELS Jean Pierre	2.000
D'HONDT Francis	2.000	BUSSON Pierre	2.800
REGNIEZ Jacques	2.000	MARLIOT Michel	2.000
CINQUIN Bernard	3.000	AUTRIQUE Daniel	3.000
DHENNIN André	4.000	LEVEQUE Christian.....	1.700
LABBE André	3.000	LEVEQUE Gérard.....	1.700
ALLART Camille	2.000	LEROY Claude	2.000
MARECHAUX Jean	2.800	KERCKHOVE Jean Marie	2.000
SMAGUE Henri	3.000	CARDON Jean	5.000
VIMERCATI Claude.....	3.000	CARDON Gustave	5.000
MESSIANT Bernard	1.000.	SCHIPPERS Jean Chaudé.....	4.000

THOMAS André	2.000	GODFROID René	2.000
DE GROOTE Etienne	3.000	HAVEZ Pierre	1.000
LEVEL Pierre	1.000	WALLERAND Michel	2.200
DELEDICQ Jacques.....	2.000	BARBE Gaston	1.000
SADOINE Francis	1.000	LEPAGE André	1.000
LELEU Claude	2.000	STENOUC Maurice	2.000
FONTAINE Gérard.....	1.000	CARLIER Maurice	2.000
FONTAINE Claude	1.000	FOLIGNE Daniel.....	2.000
DELATRE Gérard.....	1.000	HUS Henri	1.000
DESENCLOS Jean Claude.....	1.000	GAUDIER Jean	3.000
COLPAERT Yves.....	2.200	HABOURDIN Guy.....	2.000
EMBLANC Bernard.....	2.000	HABOURDIN Alain	2.000
DUBURQUE Victor.....	2.000	NIVESSE Bernard	3.000
DELECAUT Daniel.....	1.000		

TOTAL : 378.500

COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE

BIENCOURT Nicole.....	5.000	PICK Nadine	3.000
LOOP Josette	5.000	FLECO Françoise	3.000
DE MAEN Chantal.....	5.000	BLONDEL Josiane	3.000
VERHULST Edmonde	2.000	CASTELAIN Andrée.....	3.000
COMYN Françoise	5.000	DRUGMAN Gisèle	3.500
VINAL DU MONTEIL Claude...	3.900	PARISIS Réjane	2.000
MALLET Colette	4.000	VANBESELAERE Michèle	2.000
DE BOECK Janine	4.000	VIMERCATI Michèle	2.000
COPIN Michèle.....	4.000	DE BOSSCHERE Jeaninne	2.600
ANDRE Nicole	5.000	SCHNEIDER Marcelle	2.000
GRAUX Michèle	2.000	SLADKOWSKI Lucette	3.000
MAST Jeannine	3.500	MARESCAUX Germaine	2.800
HAMONNIAUX Francine	4.000	LAVAL Françoise	2.000
PEIRENBOOM Michèle.....	4.000	DELVALLEZ Viviane	3.500
VAN HEUVERSUYN Hélène	4.000	CHASSAING Josiane	2.000
DRUSZCZ Wladislawa	3.000	PIETERS Josiane	2.000
ROSE Christiane	3.000	NOWACK Jacqueline	4.000
HANZELIN Monique	3.000	ADOUANE Nicole	3.000
HEIMST Arlette	3.000	MASQUELLIER Michèle.....	1.000
COOPMAN Georgette	3.000	BEAURENAUD Claudine	2.200
LAIR Janine	2.000	BOURCE Jeannine	3.000
DUCATEZ Nicole	3.500	VANHOYE Geneviève	2.000
VANDEN BOGAERT Monique ...	2.800	DE BRUYN Francine	2.000
VERWAERDE Monique	2.000	DELANNOY Thérèse	2.200
BUZIN Jeanine	3.500	MOUTON Francine	3.000
CERANIC Denise	3.000	LETREN Léone	2.000
DUPRAT Claudine	3.500	TREELS Jeannine	2.000

/.....

COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE (suite)

DUTHOIT Francine.....	2.500	PLANQUE Thérèse.....	2.000
LADON Josiane.....	2.000	DEMERRE Monique.....	2.000
TIERSEN Marie.....	2.000	BLONDIAU Francine.....	2.000
DESMIDT Aliette.....	2.500	DESTAILLEUR Josette.....	3.000
EVARD Janine.....	2.200	SERESKI Mireille.....	1.000
LUCAS Denise.....	3.000	KORNOBIS Alfréda.....	3.000
LEFBVRE Viviane.....	2.000	DE LEERS Francine.....	5.200
WARIN Nicole.....	2.000	HUMBERT Claudine.....	1.000
VANDENPLAS Claire.....	2.000	DUBRULLE Monique.....	2.200
LERUSTE Eliane.....	3.000	VANDERCRUYSSSE Francine.....	2.000
VANDAELE Micheline.....	2.000	VANDENDRISSCHE R.M.....	4.000
VANDAELE Monique.....	2.000	VANDENDRISSCHE A.M.....	4.000
FOURMY Madeleine.....	1.000	EL MOUDI Sonia.....	4.000

TOTAL :227.100

COLLEGE MODERNE FRANKLIN

VINCHON Théophile.....	5.000	GRANDJEAN Jean.....	2.000
DELZENNE Marc.....	5.000	VERHELST Francis.....	2.200
ROUSSEL Claude.....	5.000	VERHELST Roger.....	2.200
DUPLOUY Jean Claude.....	3.000	PREVOST Paul.....	3.000
DUGRAIN Claude.....	5.000	THIBAUT Jean Marie.....	3.000
SAUVAGE Jacques.....	3.000	LAVAL Jean Pierre.....	2.000
ROSIER Léonce.....	4.000	SANDT Bernard.....	2.000
MONCLERCQ Jean.....	4.000	BLYWEERT Paul.....	2.000
MARTIN Jean Marie.....	3.000	BRUNET Philippe.....	5.000
SEVERIN Serge.....	4.000	CARLIER Francis.....	2.500
DESCARPENTRIES Marcel.....	3.500	CARLIER Jean Claude.....	2.500
LECOMTE Alain.....	4.000	DEROUBAIX Jacky.....	2.000
HENDOUX Gilbert.....	4.000	PLATEL Serge.....	3.000
GRESS Georges.....	4.000	TREHOULT Yvan.....	2.000
DENGREHONT Serge.....	2.000	CARPENTIER Daniel.....	2.000
SIMMONS Bernard.....	2.000	TURPIN Michel.....	1.000
DECAUDAIN Lucien.....	2.800	BOIS Marcel.....	2.000
STEBACH Jean Marie.....	2.000	HUMBERT Alain.....	2.000
MEQUIGNON Jean Luc.....	2.800	LESAGE Alain.....	2.000
VANDENHOVE Daniel.....	3.000	CHUFFART Pierre.....	2.000
MARECHAUX Jean Claude.....	3.000	DESMIDT Pierre.....	2.000
DE BLAERE Bernard.....	2.000	GOBERT Gérard.....	2.000
HENDOUX Jean Louis.....	3.000	DEPIERRE Edmond.....	2.000
DALLE Michel.....	2.000	DELOURENCE Pierre.....	4.000
FLAMENT Robert.....	1.000	SCHIPPERS Pierre.....	4.000
BETTAN Alain.....	2.000	TERIN Daniel.....	2.500

/.....

VERMESSE Jean	1.000	MERCHIER André	1.000
GRIMONPON Jean	1.000	DEVULDER Bernard	2.500
DESMAZIERES Robert	3.700	LELONG Jacques.....	2.500
TIRTLINE Michel	2.000	LAFLUTE Georges	5.000
GEERAERT Jean	1.000	PATTINIEZ Francis	2.000
BACQUART Marcel	2.200	VANSEUNINGEN Albert	4.000
VANSOETERSTEDE Michel	2.000	EL MOUDI Farid.....	4.000

TOTAL : 181.900

=====

COLLEGE MODERNE JEAN MACE

POIRET Renée	3.000	BARON Francine	2.500
DECEUKELEIRE Arlette	4.000	SPILLEBOUT Marcelle	2.500
HENDOUX Françoise	4.000	DUBOIS Jeannine.....	3.000
MANGEZ Jocelyne	5.000	VETU Monique	3.000
MEURIN Michèle	4.000	DHONDT Françoise	3.000
ANCELET Françoise	3.000	DEFONTAINE Danièle	3.000
GENTILHOMME Paulette	4.000	OCHME Jeanne	2.500
HOEL Anita	4.000	DUBOIS Thérèse	1.000
MENU Colette	4.000	CLINQUART Annie	1.000
DAERDEN Andrée	2.000	VANHOUTE Anne Marie	2.000
DAERDEN Janine	2.000	PREVOST Micheline	2.600
LESAFFRE Marie France	2.000	GEVA Danielle	3.000
STOOVE Nicole	4.000	THIBAUT Louise	2.800
DEPRETS Josiane	3.000	LAUSENT Gilberte	2.000
SELLESLACH Annie	3.000	THERBY Josette	2.000
VERVINCK Nicole	3.000	COLLET Jeanine	2.200
BOCQUET Evelyne	2.200	BOIVIN Yvette	2.000
GLEASTERMAN Régine	4.000	DUSSOU Christiane	2.500
KORNIG Jeannine	3.000	FABRO Nicole	2.000
PASBECQ Arlette	3.000	GRAIGNON Eliane	3.000
PENIN Jeannine	5.000	DUVINAGE Marcelle	1.800
FICHTEN Madeleine	3.000	MALET Annie	2.600
VANCEULEBROECK Monique	2.800	REMMERY Gertrude.....	2.800
BRETON Gilberte	3.000	DENIS Jocelyne	2.600
BARBOUL M. Thérèse	2.200	DENIS Monique	2.600
BONNIER Marcelle	3.000	DENIS Jacqueline	2.600
LEGRU Charline	3.000	REMMERY Cécile	2.800
LEIGNEL Andrée	5.000	CAPY Josiane	1.000
SETTE Monique	2.500	DEUDON France	4.000
VAN ESPEN Renée	3.000	BAILLON Claudine	2.500
VERNIEST Denise	3.000	DHENNIN Nicole	2.000
POTIEE Yvette	3.000	DESCALPS Josiane	2.200
VANDENHOVE Jeanine	2.000	BERNARD Chantal	1.000

/.....

COLLEGE MODERNE JEAN MACE (suite)

BONNINCK Cécile.....	3.000	GOUSSEAU Mauricette	2.000
OFFROY Claudie	2.200	BRUNIAUX Christiane	1.000
DUSART Annick	2.000	MAYER Anita	2.000
DUSART Michèle	2.000	POLLET Jocelyne	2.000
THOMAS Claudette	2.000	POLLET Nicole	2.000
DELCROIX Danièle	3.000	BLONDIAUX Odette	1.000
MERTENS Chantal	2.000	GUYOT Monique	1.000
DESMAZIERES Gilberte	4.000	GUYOT Josette	1.000
DESMAZIERES Brigitte	4.000	LIONET Janine	4.500
FLAUDER Violette	2.200	ESCURÉ Monique	2.200
DUTRIAX Josette	4.000	FARINEAUX Nicole	1.000
LELEU Mathilde.....	2.000	FARINEAUX Danielle	1.000
DILLY Jacqueline.....	2.600	HURSEAU Françoise	1.000
DILLY Micheline	2.600	PIERREUSE Francine	3.000

TOTAL :247.100

ECOLE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES LILLOISES.

BUTIN Daniel	4.000	BOUVEUR Pierre	2.000
ANCELLE Jean Marie	4.000	DELEVILLE Michel	2.000
LEFRANC René	3.000	LORTHIOIR Yves	1.800
CARLIER Roger	4.000	MALBRANQUE Gérard.....	3.000
CORNETTE Jacques	4.000	LEMONNIER Jean	1.000
NOTERMAN Claude	2.000	BASTIEN Pierre	3.000

TOTAL : 33.800

INST. JEANNE D'ARC LILLE

VANDORPE Bernard	1.800	DEVULDER Jacques	2.800
VANDORPE Denis	1.800	HUGLO Daniel	1.000
VANDERBRUGGEN Michel.....	4.000	DELECAUT François	1.000
DESCAT Bernard	4.000	VIGNEAU Jean	1.700
LEFRANC Pierre	2.000	JESSU Philippe	1.000

TOTAL : 21.100

ECOLE LA RUCHE LILLE

DEMEULEMESTER Nicoles.....	4.000	BENOUV M. Thérèse.....	3.000
CAUCHY Marcelle	3.000	EBY Annie	2.600
HAYAUME Christiane	3.000	MALBRANQUE Marguerite	3.000
QUEENNE Nicole	3.000		
DESQUIN Paulette	1.800		

TOTAL : 23.400

Ec. N/DAME Bd Vauban LILLE

NUYTTEN Marie Claude	4.000
YON Marguerite	4.000
DESCAT Monique	4.000
DESCAT Germaine	4.000
BOSSUR Marie France	3.000

TOTAL : 19.000

ECOLE NOTRE DAME D'ANNAY LILLE

BOUCHEZ Thérèse	4.000
HOSTE Claudine	2.000
HOSTE Marie Paule	2.000
LAMINIER Françoise.....	1.000

TOTAL : 9.000

ECOLE St BERNARD LILLE

DELRUE Nicole.....	2.000
LEGROS Maryvonne	1.800

TOTAL : 3.800

ECOLE OZANAM LILLE

MASSART Jean	4.000
DEHOUCK Bernard	3.000

TOTAL : 7.000

ECOLE StMICHEL LILLE

BLOMME Francis	3.000
BOUVEUR Marc	2.500
ENGRAND Claude	2.500
DUFOUR Pierre	1.000

TOTAL : 9.000

INST. CHARLEMAGNE LILLE

BRAUT Pierre	4.000
BRAUT Jacques	4.000
VANDENBUSSCHE Paul	4.000
LEFRANC André	2.000
GHIELENS Philippe	3.000

TOTAL : 17.000

ECOLE N/DAME DE LA TREILLE LILLE.

VANDORPE Odile	1.800
DESCAT Marie-Claire.....	2.200
GRUSON Christine	2.000
GRUSON Catherine	2.000
GRUSON Anne	2.000
GILQUIN Monique	1.000

TOTAL : 11.000

ECOLE St JOSEPH rue Nationale LILLE

CREMERS Josiane.....	4.000
BONNET Odile	1.000
BONNET Catherine	1.000
LEFRANC Geneviève	2.200

TOTAL : 8.200

ECOLE SAINTE CLAIRE LILLE.

VANDENBUSSCHE Françoise ...	4.000
DESBIENS Michèle	4.000
BRASSART Claudire	3.000
DEGRAEVE Thérèse	2.000
DERYCKERE Brigitte	1.000
DERYCKERE Barnadette.....	1.000
DERYCKERE Anne Marie	1.000
STRAGIER Monique	2.000

TOTAL : 18.000
=====

IMMACULEE CONCEPTION LILLE

DEVULDER Marie	3.000
----------------------	-------

ECOLE PROFESSIONNELLE LILLE

LORTHIOIR Agnès	2.000
-----------------------	-------

ECOLE St JOSEPH rue Solférino-LILLE

LEGRAND Alain	6.000
HOSTELET Bernard	2.000

TOTAL : 8.000
=====

Petit Séminaire de CORMONTEBUIL(Marne)

DERYCKERE Alain	2.200
DERYCKERE Stéphane	2.200

TOTAL : 4.400
=====

N/DAME DU SACRE COEUR LOOS

LAGACHE Thérèse.....	3.000
REAUD Françoise.....	2.000
EAUD Monique	2.000

TOTAL : 7.000
=====

ECOLE St PIERRE LILLE

CREMERS Pierre	4.000
GILBERT Philippe	4.000

TOTAL : 8.000
=====

CENTRE MENAGER FAMILIAL LILLE

Dutertre Anne Marie	3.500
---------------------------	-------

N/DAME AUXILIATRICE LILLE

HERRINCK Josiane	2.500
------------------------	-------

ECOLE Ste AGNES LILLE

LORTHIOIR Anne Marie	2.500
LOMBART Renée	2.500

TOTAL : 5.000
=====

Penst du SACRE COEUR, r.Royale LILLE

BARROIS Claudie	5.000
-----------------------	-------

ECOLE DE LA CESSOIE St ANDRE

NUYTEN Brigitte	4.000
JACOB Albine	3.000

TOTAL : 7.000
=====

Ec. Diocesaine d'Institutrice LOOS

GUILBERT Anne Marie	1.000
QUINEAU Anne Marie.....	1.000

TOTAL : 2.000
=====

/...

Inst. St PAUL à MELLES (Belgique)

DESCAT Michel 2.800
=====

COURS FOURNY PARIS

BOSSUT Jacques 2.000
=====

CENTRE NL ENSEIGNEMENT par Cor-
respondance:

DELSINNE André 4.000
=====

Ctre APPRENTISSAGE r. d'Artois LILLE

DELPORTE Georgette 3.000
SMAGUE Emilienne 3.000
POTIER Claudine 2.500
HUMBERT Danièle 2.000
LEFEBVRE Monique 2.000
=====

TOTAL : 12.500
=====

Ctre APPRENTISSAGE de MARCQ EN BAROEUL

GEVA Claude 3.000
=====

ECOLE TILLIER LILLE

DUTILLEUX Jean Pierre 3.000
DUTERTRE Berhadette 3.000
BRENET Marie Claire 3.000
=====

TOTAL : 9.000
=====

ECOLE PIGIER LILLE

EROUART Mauricette 3.000
MICHIELS Francine 2.000
=====

TOTAL : 5.000
=====

Inst. Reine ASTRID à MONS (Belgique)

DESCAT Georges 4.000
BARROIS Patrick 3.000
=====

TOTAL : 7.000
=====

ECOLE COMMUNAUTAIRE DE FLERS SART

SABRE Didier 4.000
=====

INSTITUT St JOSEPH HAZEBROUCK

ROBLIQUE 5.000
=====

Ctre Apprentissage rue de Lannoy
LILLE

GIRAUDON Jean Claude 3.000
MUSELET Gérard 2.000
MUSELET Michel 2.000
=====

TOTAL : 7.000
=====

Ctre Apprentissage de LOOS

LEIGNEL Gérard 4.000
=====

ECOLE PRATTE LILLE

DIBTRICH Berthe 4.000
DECEUKELEIRE Ariane 4.000
DUCHATBAU Renée 4.000
MINCKE Annie 5.000
CHARTREER Diane 4.000
VANQUITEM Janine 3.000
PORREYE Michèle 3.000
=====

TOTAL : 27.000
=====

ECOLE JAMET BUFFERBAU LILLE

BOUVEUR Edith 2.000
=====

Inst. COLBERT TOURCOING

REBEYROL André 2.800
=====

Inst. SEVIGNE TOURCOING

REBEYROL Anne Marie..... 2.200
=====

LYCEE DE TOURCOING

BODART Jacques..... 3.000
BODART Gérard..... 3.000

Ecole Nle Professionnelle ARMENTIERES

MEQUIGNON Michel 1.000
=====

TOTAL : 6.000
=====

COLLEGE D'ARMENTIERES

WAGEBART Lucien 5.000
RACHEZ Claude 1.000

ECOLE DE WAGNONVILLE

VANDENBUSSCHE Francis 4.000
BRENET Paul 5.000

6.000
=====

Inst. BLANCHE DE CASTILLE

TOTAL : 9.000
=====

DELECAUT Barnadette..... 1.000
=====

R E C A P I T U L A T I O N

SUBVENTIONS POUR ETUDES.

Enseignements publics.....	362.900	
" privés	89.100	452.000

ALLOCATIONS POUR FOURNITURES SCOLAIRES.

Lycée Faidherbe.....	88.000	
Lycée Fénelon.....	56.700	
Collège "BAGGIO".....	378.500	
" "V. Labbé".....	227.100	
" "Franklin".....	181.900	
" "Jean Macé".....	247.100	1.179.300
Enseignements publics extérieurs divers.....		53.500
Enseignements privés divers.....		306.500

TOTAL GENERAL : 1.991.300
=====

/....

La Commission a prononcé le rejet des demandes suivantes :

FACULTES DES LETTRES DE LILLE

MAMMEZ Armen complément enquête.

FACULTE DE DROIT

D'HOORNE Eric..... moyenne économique élevée

LYCEE FAIDHERBE

GOETHALS Claude moyenne économique élevée.
LOURDEL Guy moyenne économique élevée.
LESAGE Jean habite Hellemmes.

COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO

VANHULLE Raymond..... moyenne économique élevée.
VERBRUGGEN Sylvain moyenne économique élevée.
DERLYN Clovis..... moyenne économique élevée.
MOUY Claude moyenne économique élevée.
DEVREESE Claude moyenne économique élevée.
DEBREU Pierre moyenne économique élevée.
FOUBERT Léon moyenne économique élevée.
DELAPLACE Guy moyenne économique élevée.
DESBONNET Bernard moyenne économique élevée.
VANDEKERKOVE Jean moyenne économique élevée.
DECOSTER Albert moyenne économique élevée.
CASIER Bernard..... moyenne économique élevée.
VANWYNSBERGHE Daniel moyenne économique élevée.

COLLEGE TECHNIQUE VALENTINE LABBE .

BOMMELAERE Irène Moyenne économique élevée.
BOMMELAERE Nicole " " "
GRUSON Colette " " "
GRARD Josiane " " "
DELTONNE Madeleine " " "
CONSIL Anne Marie " " "
DEBREU Renée " " "
YVETOT Marie Claire " " "
JACOBSOONE Monique " " "

/.....

COLLEGE MODERNE FRANKLIN

EVRARD Jean Claude	moyenne économique élevée.
DUBOIS Jean Pierre	" " "
BLONDIAU Daniel	" " "
BLONDIAU Marcel	" " "
HENDOUX Alain	" " "
GUERIN Claude	" " "
JOMIN André	" " "
JOMIN Michel	" " "
CRESENT Barnard	" " "
LOURDEL Jean Paul	" " "

COLLEGE MODERNE JEAN MACE

VANBECELAERE Paulette	Moyenne économique élevée.
BRUNIN Jeanne	" " "
DUBOIS Françoise	" " "
FORESTIER Chantal	" " "
FORESTIER Michèle	" " "
FORESTIER Raphaele	" " "
VANDERMISSEN Andrée.....	" " "
DEHAY Nicole	" " "
YVETOY Liliane	" " "
THOMAS Nicole	" " "
MOSIO Christiane	" " "
MOSIO Daniele.....	" " "
MOSIO Jaenine.....	" " "
VERMEERSCH Françoise	" " "
ALEXANDRE M. Thérèse.....	" " "
LESUR Mauricette	" " "
BRASSART Annick	" " "

ECOLE LA RUCHE LILLE.

RAES Francine

Moyenne économique élevée.

ECOLE N/DAME Bd Vauban LILLE

RICHARD Françoise.....	Moyenne économique élevée.
RICHARD Annette	" " "
LECOCQ Geneviève.....	" " "
LECOCQ Bernadette	" " "

ECOLE LA SAGESSE LILLE

SACRE Jacqueline	Moyenne économique élevée.
BURIE Chantal.....	" " "

ECOLE OZANAM LILLE

VIGNEAU Joseph

Moyenne économique élevée. /.....

ECOLE St JOSEPH, R.Nationale LILLE

MAHIEU Christiane	Moyenne économique élevée.
MAHIEU Monique	" " "
JESSUS Annick	" " "

ECOLE SAINT PIE RE LILLE.

RICHARD Jacques.....	Moyenne économique élevée.
SACRE Carlos	" " "
LE TALLAC René	" " "
DELCORDE Jean Claude	" " "
DUCREUX Jacques	" " "

Inst. Cath. Arts & Métiers -Cours Préparatoire.

CHIELENS Alain	Moyenne économique élevée.
----------------------	----------------------------

Inst. Technique de LOOS

BURIE Brigitte	Moyenne économique élevée.
----------------------	----------------------------

CENTRE FAMILIAL MENAGER LILLE

GILQUIN Francine	Moyenne économique élevée.
------------------------	----------------------------

Inst. COLBERT TOURCOING.

COENGNIEET Francis	Moyenne économique élevée.
--------------------------	----------------------------

LYCEE D'HAUBOURDIN

BEGEL François	Moyenne économique élevée.
----------------------	----------------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
à 20 h 25.

Le Secrétaire,
R. LALLAU

Le Président,
M. MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

et des BEAUX ARTS.

Réunion du 5 Mars 1954.

PROCES - VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Vendredi 5 Mars 1954 à 17 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
M.M. BERTRAND, Conseiller Municipal
CAMELOOT, Conseiller Municipal
LIEVIN-DANEL, Conseiller Municipal
Dr DEFAUX, Conseiller Municipal
FRUCHART, Conseiller Municipal
Dr SIMONOT, Conseiller Municipal

Excusés :

M.Mmes CORDONNIER, Conseiller Municipal
LEMPEREUR, Conseiller Municipal

M. LAMBIN, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion, M.M. LALLAU, Chef de Division, DUFLOT & SERGANT, Chefs de Bureau.

Le Procès-verbal des réunions des 8, 15 et 22 février 1954 étant en cours de tirage sera soumis à la Commission lors de sa prochaine réunion.

I.- COLLEGE MODERNE DE JEUNES FILLES JEAN MACE - Demande de Crédit supplémentaire.-

Mme la Directrice du Collège Moderne de jeunes filles Jean Macé signale que le crédit de fonctionnement qui était de 300.000 Fr est nettement insuffisant en raison de l'augmentation...

du nombre des élèves et des exigences de l'enseignement des sciences physiques. Elle estime à 525.000 Fr le montant des dépenses nécessaires évaluées strictement.

La Commission donne un avis favorable à cette demande et décide de transmettre le dossier à la Commission des Finances.

II.- ECOLE DES BEAUX ARTS - Commission de Surveillance et d'ADMINISTRATION - Procès-verbal de la réunion du 4 février 1954.

Après avoir entendu les explications de Me MARTINACHE sur les différentes questions traitées lors de cette réunion, la Commission prend acte des travaux de cette Commission et :

a) Nouvelle Ecole

émet le vœu qu'un terrain soit réservé le plus rapidement possible pour la construction de la nouvelle école.

b) Bi-centenaire de l'Ecole

enregistre avec satisfaction que les responsables ont été reçus, depuis, par M. le Maire qui leur a donné tous apaisements en ce qui concerne les différents problèmes posés par l'organisation de cette manifestation.

c) Casa Velasquez

Après avoir regretté que le montant de la $\frac{1}{2}$ bourse ait été abaissé à 120.000 Fr, se propose de revoir la question pour l'année prochaine et donne un avis favorable au projet de Communiqué de Presse, présenté par le Directeur de l'Ecole des Beaux Arts et contenant un appel des candidatures.

III.- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - Création d'une deuxième Classe de Chant.

La Commission donne un avis favorable à la création d'une deuxième classe de chant.

/....

La Commission se rallie ensuite à une suggestion de M. le Dr SIMONOT qui souhaiterait une étude de la nationalisation du Conservatoire de Musique et notamment de la recherche des conditions favorables pour que cet établissement soit dans la position d'être nationalisé.

IV.- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - Bourses culturelles de vacances - Proposition des Centres Musicaux ruraux.

Après avoir souhaité que soit examinée à cette occasion la question de la participation des caisses d'allocations familiales, la Commission donne un avis favorable à l'octroi d'un crédit spécial de 50.000 Fr - les bénéficiaires devant être lillois - et décide de transmettre le dossier à la Commission des Finances.

V.- SOCIETE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE LILLE ET ENVIRONS - Demande de subvention.

La Commission renvoie ce dossier pour complément d'information portant sur le budget de cette organisation et notamment sur l'effort financier de l'Etat et le montant des recettes au titre de la taxe d'apprentissage.

VI.- MUSEE LAPIDAIRE - Palais Rihour

Me MARTINACHE donne des explications sur la situation du Musée Lapidaire.

La Commission exprime le voeu qu'une étude soit faite par le service des Travaux - en accord avec M. l'Architecte des Bâtiments de France - pour savoir si cet aménagement du logement du gardien est réalisable.

VII.- MUSEE DES CANONNIERS.

La Commission est d'avis de commencer les pourparlers et retient la suggestion faite par la Direction des Musées de France de négocier les bases d'un accord entre la Ville et la Société des Canonnières.

VIII - MUSEE FOLKLORIQUE - Hospice Comtesse

Après avoir entendu les explications de Me MARTINACHE la Commission décide :

a) de soumettre à la Commission des Travaux la question de l'installation du bureau du Conservateur du futur Musée ainsi que la salle de réserve destinée à grouper les premiers éléments des collections,

/...

- b) de présenter à M. le Maire un projet d'arrêté désignant les membres de la Commission du Musée Régional et de Folklore en tenant compte des propositions de M. MAUROIS, cette Commission ayant pour première tâche d'étudier le montant du Crédit à solliciter pour permettre les premiers achats.

IX.- GROUPE ESPERANTISTE DE LILLE - Demandes diverses.

Cette association demande :

- a) à l'Administration Municipale de se déclarer partisan de l'adoption officielle de l'Espéranto et de son introduction dans les écoles françaises.
- b) une subvention, même modeste
- c) un local pour ses réunions et ses archives.

La Commission a) réserve son avis sur la question de l'adoption officielle de l'Espéranto, b) donne un avis favorable de principe à l'octroi d'une modeste subvention et transmet à la Commission des Finances, c) décide de soumettre aux services compétents la demande de local.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Le Secrétaire,

R. LALLAU

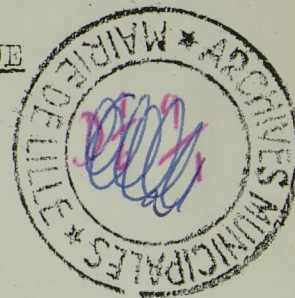
Le Président,

Me MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
et des BEAUX ARTS.

Réunion du 16 Mars 1954

PROCES - VERBAL



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 16 Mars 1954 à 18 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.
Mme DEFLINE, Adjoint au Maire.
M.M. BERTRAND, Conseiller Municipal.
CAMBLOT, Conseiller Municipal.
LIEVIN-DANEL, Conseiller Municipal.
Dr DEFAUX, Conseiller Municipal.
FRUCHART, Conseiller Municipal.



Excusés :

M.Mmes CORDONNIER, Conseiller Municipal.
LEMPEREUR, Conseiller Municipal.
M.M. LAMBIN, Conseiller Municipal.
Dr SIMONOT, Conseiller Municipal.

Assistaient à la réunion, convoqués spécialement à titre consultatif :

M.M. MAUROIS, Secrétaire Général de la Société des Sciences, Agriculture et Arts de Lille, qui représentait également M. Kampé de Fériet, président, excusé retenu par ses obligations professionnelles.

DESRUMAUX, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts ancien pensionnaire Wicar.

Melle VANSTENKISTE, lauréate du prix Wicar 1953.

Assistaient également M.M. LALLAU, Chef de Division, et DUFILOT, Chef de Bureau.

Les Procès-Verbaux des réunions des 8, 15 et 22 Février et 5 Mars 1954 n'ayant appelé aucune observation sont adoptés.

I.- OEUVRE Pie WICAR - Examen de la situation.

Me MARTINACHE donne la parole à M. le Docteur DEFAUX qui lit une lettre du R.P. DELOOS, attaché à l'Ambassade de France auprès du Saint-Siège ainsi que le rapport établi par cette Ambassade à M. Maurice SCHUMANN, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et dont la copie in extenso est annexée au présent procès-verbal.

M. DESRUMAUX affirme que ses informations personnelles concordent exactement avec la conclusion du rapport. Les services de la 4e Division lui ayant demandé de procéder à des recherches dans les archives de l'école pour documenter la Commission, il donne connaissance du cas LALOIX qui en 1835 ne put bénéficier de la pension Wicar, l'héritier fiduciaire, le sieur CARATOLLI étant encore en vie; puis d'une lettre du premier pensionnaire, Modeste LECLERCQ qui donne quelques indications sur son séjour à Rome en 1840. Il fournit également quelques précisions sur les aménagements opérés dans la propriété en 1870, puis après 1914. Il signale enfin l'importance des biens possédés à Rome par la France: Palais Farnèse, Couvents, Eglises, etc... Ce qui semble expliquer pourquoi le Chevalier Wicar a choisi pour administrer son bien l'Administration des Pieux Etablissements Français à Rome.

M. MAUROIS rappelle l'enquête faite à Rome en 1938 par M. BEAUCAMP, à la demande de la Ville de Lille, en raison de certaines difficultés financières.

La Commission prend acte de ces informations qui lui permettent de mieux situer la question et se déclare satisfaite de cette mise au point.

M. MAUROIS fait état, ensuite, d'une protestation de M. SERRURE, lauréat Wicar 1938, qui voudrait, son séjour ayant été interrompu par la guerre, que la Société des Sciences le désignât pour un prochain séjour soit en 1954, en 1955, même en 1956. Il donne connaissance de la correspondance échangée et indique que le réglément du concours ouvert le 13 Décembre 1937 disait : "avantages concédés au pensionnaire : 1^o possibilité de séjourner pendant" La Société des Sciences estime que M. SERRURE n'est pas fondé de dire que nous avons des engagements que nous n'avons pas tenus.

/....

La Commission adopte le point de vue de la Société des Sciences.

Me MARTINACHE prie ensuite Melle VANSTENKISTE de faire une relation de son voyage et de son séjour en Italie.

La lauréate du Prix Wicar 1953 fait savoir que son séjour en Italie a duré 2 mois $\frac{1}{2}$ à compter du 28 Juillet 1953; pendant cette période elle a visité de nombreuses villes italiennes: Rome, Naples, Ravenne, Florence, Padoue, Venise, Assise, etc.... et a fait treize toiles. Elle souligne qu'elle a été parfaitement reçue par Mgr BOUQUIN qui l'a logée chez les Soeurs Dominicaines et lui remettait les fonds dans la limite des 300.000 liras, au fur et à mesure de ses besoins. Elle termine en essayant de décrire son enchantement et assure la Commission qu'elle conserve de ce voyage un souvenir impérissable.

II.- OEUVRE Pie WICAR - Pensionnaire à Rome - Désignation pour 1954.

Se basant sur le règlement du concours pour l'attribution d'une bourse de voyage au titre de la pension Wicar, la Société des Sciences n'a pas retenu la proposition du jury demandant de faire bénéficier du prix en 1953. Melle VANSTENKISTE, en 1954, M. FAUCOMPRES. Il ne saurait être question de priver le lauréat classé premier d'une clause formelle du règlement disant" si les revenus de la fondation le permettent le lauréat pourra bénéficier de ce même avantage durant l'année 1954", ce qui constitue un engagement vis à vis de lui.

La Commission se range entièrement à ce point de vue et propose la désignation de Melle VANSTENKISTE pour bénéficier du prix Wicar en 1954 si les disponibilités financières de l'Oeuvre permettent l'envoi d'un pensionnaire.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire,

R. LALLAU

Le Président,

Me MARTINACHE.

RAPPORT de l'AMBASSADE DE FRANCE
auprès du Saint-SIEGE
à M. le Secrétaire d'Etat aux
Affaires Etrangères.
(Décembre 1953)

NOTE SUR L'OEUVRE PIE WICAR
=====

Le rapport soumis le 6 Juillet 1953 à Monsieur le Maire de Lille, sous le titre "Enseignement, Bourses et Allocations pour Etudes, Oeuvre Pie Wicar", a été communiqué à l'Ambassade de France près du Saint-Siège par Monsieur Maurice Schumann, Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères et Député du Nord. En transmettant ce document, Monsieur le Secrétaire d'Etat attirait l'attention de l'Ambassade sur les informations recueillies par Monsieur Desrumeaux, Directeur de l'Ecole des Beaux Arts, au cours de son voyage à Rome, et sur la nécessité de mettre la fondation Wicar en état de recevoir un Pensionnaire lillois dans un délai aussi bref que possible.

L'Ambassade de France près le Saint-Siège n'a pas manqué de se mettre en rapport avec l'Administrateur des Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette et de reprendre avec lui l'examen de la situation actuelle de la Fondation Wicar.

Le rapport du 6 Juillet 1953 faisait ressortir que le taux des loyers de l'immeuble laissé par le Chevalier Wicar était très inférieur à celui que ferait espérer la valeur réelle de cette habitation. L'examen auquel il vient d'être procédé confirme que ces loyers sont anormalement bas. Mais il met également en lumière qu'en cela, les Pieux Etablissements subissent la situation commune de tous les propriétaires dont les immeubles sont loués

/.....

depuis 1945 : leurs loyers sont bloqués par la loi italienne. Sans doute, le législateur a-t-il autorisé des relèvements successifs, mais ces augmentations n'ont pu se faire que dans des limites strictement déterminées et elles demeurent sans proportion avec la dépréciation réelle de la lire, avec l'accroissement des charges et avec le coût des travaux de réparation ou d'entretien qui incombent aux propriétaires. L'Administration des Pieux Etablissements se trouve soumise, en cette occurrence, à une situation qu'elle ne peut que subir et non modifier.

Il est certain que cette législation avantage grandement les locataires actuels. Le Rapport croit pouvoir signaler qu'ils se trouvent favorisés au point d'être en état de faire à leur profit " des travaux somptuaires inouïs". Le fait, s'il était avéré, ne modifierait malheureusement en rien la situation juridique dans laquelle l'Administration des Pieux Etablissements se trouve à leur égard et ne lui donnerait aucun moyen de procéder à leur expulsion pour louer l'immeuble dans de meilleures conditions. Mais l'enquête à laquelle il a été procédé ne confirme pas sur ce point les informations contenues dans le rapport. Douze locataires occupent l'immeuble dont il est question. Deux d'entre eux ont au rez-de-chaussée la jouissance d'un local à usage d'atelier, de type artisanal, l'un de menuiserie, l'autre de réparation automobile.- L'enquête à laquelle l'Ambassade a fait procéder qualifie de "lamentable" la condition de trois autres appartements, et en déclare six autres en "mauvais état"; les réparations dont ils ont besoin sont même un des soucis actuels de l'Administration des Pieux Etablissements. Le dernier appartement est loué à un architecte en renom, M. Messina, qui a notamment construit plusieurs hôtels à Tanger et qui est l'auteur du projet adopté pour la modernisation de la gare internationale de Tanger. Il est exact

/.....

qu'il s'est aménagé un studio confortable, mais il l'a fait sans outrepasser ses droits de locataires, et si, se prévalant de la législation actuelle sur les loyers, il continue à payer une rétribution insuffisante, du moins les travaux qu'il a fait exécuter améliorent-ils la condition de l'immeuble.

Quant au locataire qui occupe l'appartement destiné au Pensionnaire, il jouit incontestablement de la protection de la législation en vigueur. En effet, pendant la guerre les biens appartenant à la Fondation Wicar ont été mis sous séquestre. C'est le sequestre qui a vendu le mobilier du Pensionnaire et qui a loué l'appartement à un peintre italien, Le contrat est valable et les Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette se trouvent incontestablement liés par lui.

Pourraient-ils faire valoir, contre le locataire actuel, le droit d'expulsion que la loi confère au propriétaire qui entend occuper personnellement son appartement? La question a été examinée; mais il est apparu que l'issue d'un procès engagé dans ce but serait des plus douteuses. Bien plus, même si les Pieux Etablissements faisaient reconnaître leur droit par un Tribunal, ils n'obtiendraient pas l'expulsion du locataire. Celui-ci, en effet dans l'état présent de la loi et de la jurisprudence italienne, est assuré d'obtenir prorogation sur prorogation, en raison notamment de ses charges de famille: il a sept enfants, dont l'un en bas âge. Ainsi le procès serait long et coûteux, une sentence favorable des plus aléatoires et son exécution improbable.

En revanche, l'une des craintes exprimée par le Rapport est sans fondement. Il est à croire, dit-il, qu'un autre artiste italien succèdera à celui qui occupe aujourd'hui le local, et qu'ainsi reculera indéfiniment la perspective d'une libération de l'appartement destiné au Pensionnaire de la Ville de Lille. Toutes assurances peuvent être données à ce sujet: si le loca-

/....

taire qui jouit du bail accordé par le sequestre venait à délaisser les lieux qu'il occupe, nul autre que le bénéficiaire lillois du Prix Wicar ne serait admis à le remplacer.

Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur une proposition qui a été un moment mise à l'étude, mais que le Rapport du 6 Juillet 1953 écarte lui-même en la déclarant "hasardeuse" Elle s'inspirait de l'exemple donné par certains propriétaires de Rome. Leur spéculation consiste, en une première opération, à libérer de ses locataires un immeuble bien situé. Pour cela, d'autres appartements leur sont offerts, dût le propriétaire les construire lui-même à cette fin dans une zone urbaine financièrement moins intéressante. L'immeuble libéré est alors jeté bas et reconstruit: il devient un immeuble neuf d'excellent rapport, dont les loyers élevés, n'étant plus soumis aux restrictions légales, rendent la spéculation rentable. Mais le Rapport remis à Monsieur le Maire de Lille souligne avec raison que l'Administration des Pieux Etablissements ne saurait se livrer à une telle spéculation.

De cet examen de la situation actuelle de la Fondation Wicar, il résulte que la solution adoptée par la Municipalité lilloise, pour l'année 1953, semble bien la seule qui permette pour le moment d'atteindre, de manière imparfaite, mais déjà fort utile pour l'intéressé, le but de la Fondation. L'Ambassade de France près le Saint-Siège pour sa part s'est efforcée de faire le meilleur accueil à la bénéficiaire de la Bourse de la Municipalité pour l'année 1953; elle ne manquera pas de porter la plus grande attention à toutes les occasions de rendre à la Fondation toute son efficacité.

MAIRIE DE LILLE

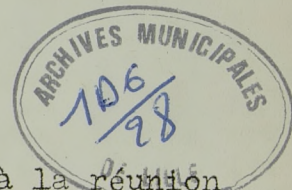
4ème Division

27 MARS 1954



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS.



Vous êtes prié de vouloir bien assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville - Cabinet de M. le Chef de la 4e Division - le Vendredi 2 Avril 1954 à 18 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o - Commission Locale Professionnelle - P.V. de la réunion du 8 Mars 1954.
- 2^o - Collège Technique Valentine Labbé - Augmentation du nombre d'heures d'enseignement théorique et pratique.
- 3^o - Collège Moderne Franklin et Collège Technique Baggio - Cours Municipaux Professionnels - Acquisition de bois d'oeuvre, proposition de marché de gré à gré.
- 4^o - Bibliothèques Populaires - relèvement des droits de cautionnement.
- 5^o - Société d'enseignement Technique Lille et environs - Demande de subvention - renseignements complémentaires.

Hôtel de Ville, le 24 Mars 1954.

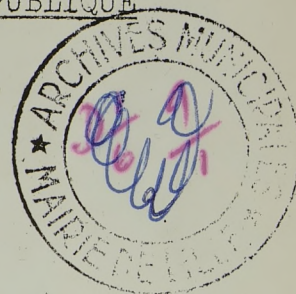
M. MARTINACHE
Adjoint au Maire.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS.

Réunion du 2 Avril 1954.

PROCES - VERBAL



Les membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Vendredi 2 Avril 1954 à 18 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire,
Mme DEFLINE, Adjoint au Maire,
M.M. CAMELOT, Conseiller Municipal,
FRUCHART, Conseiller Municipal,



Excusés :

M.Mmes CORDONNIER, Conseiller Municipal,
LEMPEREUR, Conseiller Municipal,

M.M. BERTRAND, Conseiller Municipal
LIEVIN DANEL, Conseiller Municipal
Dr DEFAUX, Conseiller Municipal
LAMBIN, Conseiller Municipal
Dr SIMONOT, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion M.M. LALLAU, Chef de Division
DUFLOT & SERGANT, Chefs de Bureau.

Le Procès-Verbal de la réunion du 16 mars 1954 est adopté
sans observation.

Me MARTINACHE ouvre la séance et rappelle que lors de la
réunion du 15 Février 1954 la Commission avait renvoyé pour complé-
ment d'enquête le dossier de subvention pour études établi au nom
de la jeune Armen MAMMEZ, de la Faculté des Lettres de Lille.

/.....

Mme MAMMEZ mère se refusant à préciser l'importance de l'aide apportée par ses trois enfants, son unique moyen d'existence, la Commission regrette de ne pouvoir accueillir cette demande de subvention.

I - COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE - Réunion du 8 Mars 1954 - Procès-verbal.

La Commission prend acte des travaux de cette Commission sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux.

II - COURS MUNICIPAUX PROFESSIONNELS DE JEUNES FILLES - Augmentation du nombre d'heures d'enseignement théorique et pratique.

La Commission donne un avis favorable à l'augmentation de 10 heures de cours théoriques et de 3 heures de cours pratiques à compter du 1er Octobre 1954.

III - COLLEGE MODERNE FRANKLIN - COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - Cours Professionnels - Acquisition de bois d'oeuvre - Marché de gré à gré.

La Commission donne un avis favorable à la passation d'un marché de gré à gré avec la firme César LEGROUX, 246 Avenue de Dunkerque à LAMBERSART pour une dépense de 1.300.000 Fr.

IV - BIBLIOTHEQUES POPULAIRES - Relèvement du montant du Cautionnement de garantie.

Mme DEFLINE demande s'il est possible d'ouvrir une bibliothèque populaire au Centre Social, rue du Long Pot. Cette question est renvoyée à l'étude de Melle CROMBEZ, Bibliothécaire Municipale.

La Commission accepte de rajuster le cautionnement aux conditions monétaires actuelles et propose de porter celui-ci de 60 Fr à 200 Fr. Par la même occasion, elle estime utile de porter le droit annuel d'abonnement de 40 Fr à 60 Fr.

V - SOCIETE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE LILLE ET ENVIRONS - Demande de subvention.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 100.000 Fr après avoir examiné les renseignements fournis par M. le Directeur de l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers dans sa lettre du 17 mars 1954.

L'Ordre du jour est épuisée, mais Me MARTINACHE signale que différentes questions, dont l'importance n'est pas à souligner, mériteraient l'examen de la Commission : elles sont parvenues dans les services de la 4e Division après l'envoi de la convocation, ce qui explique pourquoi elles ne figurent pas à l'ordre du jour.

- a) ECOLES PUBLIQUES - EFFECTIFS PROBABLES DES ECOLES PRIMAIRES A LA RENTREE d'AUTOMNE 1954 - LOCAUX SCOLAIRES - Lettre de M. ARNOULD, Inspecteur Primaire.

Après avoir émis le voeu que différents architectes soient mis en concurrence pour l'exécution de ces travaux, la Commission décide de faire tenir un exemplaire de cette lettre à M. ASTIE, Conseiller Municipal chargé des travaux, pour étude par ses services et d'inscrire cette importante question à l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

- b) LE PROBLEME DES LOCAUX SCOLAIRES EN FACE DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'HABITATIONS (H.L.M. Relogement, cités d'urgence, accession à la petite propriété.)

La Commission décide également d'inscrire cette question à l'ordre du jour de sa prochain réunion.

- c) ECOLES ELEMENTAIRES - Réclamation de la Ville de Ronchin -

Se basant sur le fait que 106 enfants lillois fréquentent les écoles installées sur son territoire, la Ville de RONCHIN réclame à la Ville de Lille : $2.000 \times 106 = 212.000$ Fr.

La Commission estime cette demande irrèevable et donne un avis défavorable.

Parlant au sujet de la Nationalisation du Collège Technique BAGGIO, Me MARTINACHE fait part des conversations qu'elle a eues avec M. l'Inspecteur d'Académie qui estime la nationalisation impossible tant qu'il y aura l'Institut Diderot cohabitation du Collège Technique BAGGIO et du Collège Moderne FRANKLIN et avec M. LEGAY, Directeur Adjoint de l'Enseignement Technique qui a rendu hommage à la Ville de Lille pour ses efforts en faveur de l'Enseignement Technique.

Me MARTINACHE conclut qu'à son avis il ne convient pas d'examiner à l'heure actuelle le projet de nationalisation du Collège Technique, l'installation de l'internat paraissant être une condition préalable et cette question est à l'étude par les services des Travaux.

La séance est levée à 19 h.50.

Le Secrétaire,

R. LALLAU

Le Président,

M. MARTINACHE.

Mairie de Lille

4ème Division



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS

Vous êtes prié de vouloir bien assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts qui se tiendra à l'Hôtel de Ville (Cabinet de M. le Chef de la 4ème Division) le Mardi 18 Mai 1954 à 18 h 30

ORDRE DU JOUR

- I Ecoles publiques - Effectifs probables des écoles primaires à la rentrée d'automne 1954 - Locaux scolaires.-
- II Le problème des locaux scolaires en face du programme de construction d'habitations (H.L.A., relogement, cités d'urgence, accession à la petite propriété.....)
- III Réouverture de l'école de Flein Air Désiré Verhaeghe - Attribution, à l'école, de collection de 1er établissement en matériel collectif d'enseignement et, aux élèves, de fournitures classiques individuelles - Ouverture de crédit.-
- IV Collège Technique Baggio - Achat d'appareils de mesure - Marché de gré à gré.-

Hôtel de Ville le 11 Mai 1954

L'Adjoint au Maire

H. MARTINACHE

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS.

Réunion du 18 Mai 1954

PROCES - VERBAL



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 18 Mai 1954 à 18 h 30 sous la présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE , Adjoint au Maire
Mme LEMPEREUR, Conseiller Municipal
MM. BERTRAND, Conseiller Municipal
CAMELOT , Conseiller Municipal
Dr DEFAUX, Conseiller Municipal
FRUCHART, Conseiller Municipal
Dr SIMONOT, Conseiller Municipal



Excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
Mme CORDONNIER, Conseiller Municipal.
MM LIEVIN DANIEL, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion MM. LALLAU, Chef de Division, et SERGEANT, Chef de Bureau.

Le Procès Verbal de la réunion du 2 Avril 1954 est adopté sans observation.

I - ECOLES PUBLIQUES - Effectifs probables des écoles primaires à la rentrée d'Automne 1954 - Locaux Scolaires.

C'est M. l'Inspecteur Primaire ARNOULD qui par lettre en date du 16 mars 1954, a attiré l'attention de M. le Maire sur les effectifs probables des écoles primaires de Lille à la rentrée d'Automne 1954:

/.....

1° - Ecole de garçons Anatole France, rue Alphonse Leroy : actuellement 300 élèves pour 8 classes; effectif prévu : 370 élèves.

Ecole de filles Marcel Sembat, rue Alphonse Leroy : actuellement 279 élèves pour 7 classes; effectif prévu: 332 élèves.

d'où nécessité de création d'une 9e classe aux garçons, d'une 8e et d'une 9e classe aux filles.

2° - Ecole Pasteur, rue Solférino : actuellement 436 élèves pour 10 classes; effectif prévu : 476 élèves.

Nécessité de créer la 11e et la 12e classe, mais comme une classe de Pasteur fonctionne à l'Ecole Lydéric et qu'il faut rendre cette classe à l'école Lydéric dont les effectifs vont passer de 73 à 102, c'est donc trois classes qu'il faut trouver pour l'école Pasteur.

3° - Ecole de garçons CARNOT, Square Ruault : actuellement 270 élèves pour 7 classes; effectif prévu : 305 élèves.

Ecole de filles Récamier, rue Frédéric Mottez : actuellement 261 élèves pour 7 classes; effectif prévu : 324 élèves

Donc une 8e classe est nécessaire à l'Ecole Carnot; une 8e et peut être une 9e classe seront nécessaires à l'Ecole Récamier.

4° - Ecole de garçons CONDORCET, rue Alphonse Colas : actuellement 222 élèves pour 6 classes; effectif prévu : 281 élèves.

Ecole de filles Lucrétine, Av. du Peuple Belge : actuellement 238 élèves pour 6 classes, effectif prévu: 281 élèves.

Une 7e et peut être une 8e classe seront nécessaires dans chacune de ces écoles.

5° - Ecole de filles PASCAL, Façade de l'Esplanade : actuellement 114 élèves pour 3 classes; effectif prévu : 156 élèves.

Une 4e classe sera nécessaire.

Après examen de la situation, la Commission déclare d'abord, sur la proposition de M. BERTRAND, qu'il serait absolument indispensable que les questions de locaux scolaires soient étudiées dans une réunion commune des Commissions des Travaux et de l'Instruction Publique.

Ensuite, elle propose :

1^o/ Pour l'école de garçons Anatole France et pour l'école de filles Marcel Sembat.

Les bâtiments provisoires installés dans les cours de ces deux écoles permettront l'accueil de ces classes supplémentaires au 15 Septembre prochain.

Elle estime qu'il est très urgent de mettre à l'étude le projet d'agrandissement des deux écoles et souhaite être tenue au courant.

2^o/ Pour l'école de filles Pasteur

M. l'Inspecteur ARNOULD propose deux solutions :

a) relogement du Directeur de l'école Fombelle installé dans un appartement de l'école Pasteur.

b) recherche de possibilités d'accueil dans l'ancienne Faculté des Sciences.

Mme LEMPEREUR estime que la première solution n'est pas acceptable pour différentes raisons qu'elle énumère :

1) il ne convient pas de déloger un membre de l'enseignement pour le mettre dans une autre école où semblable situation est susceptible de se représenter;

2) cette cohabitation pourrait nuire à l'organisation de l'enseignement dans l'école visée;

3) le logement envisagé à l'Ecole Racine est franchement minable;

4) enfin, l'appartement en question conviendrait mieux à l'installation de l'enseignement ménager envisagée par l'Administration Municipale.

M. BERTRAND se demande si on ne peut trouver un appartement pour le Directeur de l'Ecole Fombelle ailleurs qu'à l'école Pasteur ou à l'école Racine. A ce sujet, la Commission souhaite qu'il soit prévu le relogement de la personne qui occupe depuis de nombreuses années le logement du Directeur de l'Ecole Rollin.

/....

Pour répondre à la 2e suggestion de M. l'Inspecteur ARNOULD, il est donné lecture de la Convention du 12 mars 1887 signée entre la Ville et l'Etat au sujet des Facultés.

Après intervention de M.M. BERTRAND et Dr SIMONOT, la commission exprime le désir qu'une consultation soit demandée au Conseiller Juridique de la Ville.

Enfin, elle émet le vœu que les locaux vacants de l'ancienne école Baggio, rue Racine, soient remis en état pour servir de locaux scolaires à la fois à l'Ecole Maternelle Pape Carpentier, et à l'école Racine dont les classes doivent trouver abri ailleurs, la question des cours de récréation pouvant être résolue par la suppression du tronçon de rue séparant l'école du jardin public et par l'annexion d'une petite parcelle dudit jardin et regrette que les efforts déployés en ce sens par Me MARTINACHE qui a maintes reprises y a mené les divers adjoints aux travaux et les services d'architecture n'aient pu encore aboutir.

Quant à la cantine scolaire, elle pourrait être installée dans l'annexe de la rue des Sarrazins, locaux importants demeurés inoccupés malgré les différentes visites qui y ont eu lieu.

Elle insiste à nouveau sur l'intérêt des réunions communes des Commissions des Travaux et de l'Instruction Publique et demande instamment à Me MARTINACHE de se mettre immédiatement en rapport avec son collègue des Travaux .

3e/ Pour l'école de garçons CARNOT et pour l'école de filles RÉCAMIER.

Le bâtiment provisoire installé dans la cour de l'école Carnot permettrait d'accueillir la 8e classe.

Les classes de 5e technique existant à l'école Récamier, rendues à leur destination initiale, pourraient accueillir les deux nouvelles classes.

Mais il n'en reste pas moins qu'en raison des nombreuses constructions qui s'édifient dans le quartier de la Foire Commerciale, il devient absolument indispensable de construire un groupe scolaire.

M. BERTRAND signale que des architectes ont été désignés pour l'étude d'un nouveau groupe scolaire à construire dans ce quartier, mais étant donné le temps nécessaire pour cette réalisation, il suggère la construction de quelques classes dans les jardins qui vont ceinturer les blocs.

La Commission insiste sur l'urgence de ce problème des écoles dans ce quartier.

/....

4°/ Ecole de garçons CONDORCET et école de filles LAMARTINE.

Les cours de ces deux écoles - trop exigues - ne permettent pas l'installation de locaux provisoires.

L'installation de classes dans la Halle aux Sucres ne serait pas réalisable.

L'installation de classes auprès de celles qu'on envisage pour le Collège Technique V. Labbé près des abattoirs, même si elle est possible, n'est pas sans inquiéter la Commission en raison des dangers de la rue dans un quartier excentrique.

Et la Commission souligne qu'il apparait de plus en plus indispensable d'étudier ces questions au sein de réunions communes des deux Commission : Travaux et Instruction Publique.

5°/ Ecole de filles Pascal

La 4e classe nécessaire ne pourra être installée que dans un local provisoire à édifier dans la cour de l'Ecole.

II.- Le Problème des locaux scolaires en face du programme de construction d'habitations (H.L.M., relogement, cités d'urgence, accession à la petite propriété, etc...)

Il est donné connaissance des grandes lignes du programme de construction d'habitation sur le plan communal. Il se présente comme suit :

	Nombre de logements	Dates prévisionnelles d'occupation.
<u>Société Civile Immobilière</u> <u>Accession à la propriété -</u>		
Rue de la Bassée- Square du Portugal	80	Mai 1954
Rue de Pologne	40	Mai 1954
Le Buisson	50	Juillet 1954
Avenue Emile Zola	64	début 1955
Rue du Chevalier Français	91	début 1955
Rue Gassendi	174	début 1955

/.....

	Nombre de logements	Dates prévisionnelles d'occupation
<u>Cités de relogement et d'urgence</u>		
Rue du Fg d'Arras	80	début 1955
Fg de Béthune (solitude)	100	début 1955
D'autres constructions sont encore prévues, mais les lieux ne sont pas encore fixés.		
<u>OFFICE MUNICIPAL d'H.L.M.</u>		
Parc des expositions	90	déjà occupés.
" " "	398	en construction
Arbrisseau	42	en construction
Porte de Béthune et environs immédiats	1.400	la construction commencera en 1955.

Il semble qu'on n'ait pas accordé toute l'importance désirable au problème de l'existence d'un accroissement de la population scolaire provoqué par le déplacement de familles dans les secteurs où s'érigent et où vont s'ériger les nouvelles constructions et dont les possibilités d'accueil seront très vite épuisées.

La Commission émet le voeu que chaque fois qu'on établira les plans de nouvelles constructions, elle soit consultée sur la répercussion de la situation scolaire. En ce qui concerne les importantes constructions envisagées, elle suggère l'aménagement au rez de chaussée de classes maternelles, voire même dans les immeubles à ascenseurs, au dernier étage.

III.- Réouverture de l'Ecole de Plein Air Désiré Verhaghe, attribution, à l'école de collection de Ler établissement du matériel collectif d'enseignement et, aux élèves, de fournitures classiques individuelles.

La Commission donne un avis favorable à l'inscription au B.S. de 1954 d'un crédit de 740.000 Fr.

IV.- Collège Technique Baggio - Achat d'appareils de mesure - Marché de gré à gré

La Commission donne un avis favorable à la passation d'un marché de gré à gré d'un montant de 537.045 Fr avec la C^e Générale de Météorologie d'Annecy.

/.....

V.- Conservatoire de Musique - Acquisition d'un nouvel orgue.

La Commission donne un avis favorable à l'acquisition d'un nouvel orgue et demande l'inscription d'un crédit de 4.701.098 Fr

VI.- Collège Moderne de Jeunes Filles Jean Macé - demande d'indemnité de logement pour la seconde surveillante générale.

Le Traité constitutif du 2 Décembre 1946 ne prévoyant que l'indemnité de logement de la surveillante générale, la Commission, avant de poursuivre l'examen de cette question, souhaite que Mme la Directrice du Collège la saisisse officiellement des modifications intervenues.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45 après que la Commission ait entendu les interventions de :

- a) Mme LEMPEREUR qui demande à quel point en est la question du rétablissement du restaurant du Collège Moderne Jean Macé et souhaite qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion commune des Commissions des Travaux et de l'Instruction Publique.
- b) M. le Dr SIMONOT, au sujet de l'asphaltage de la cour de l'Institut Denis Diderot, qui voudrait savoir si on a prévu l'emplacement du sautoir.
- c) M. le Dr SIMONOT qui souligne que la cantine de l'école maternelle Philippe de Comines ne semble pas disposer de tout le matériel nécessaire et souhaite qu'elle soit dotée d'une éplucheuse.

Le Secrétaire,

R. LALLAU

Le Président,

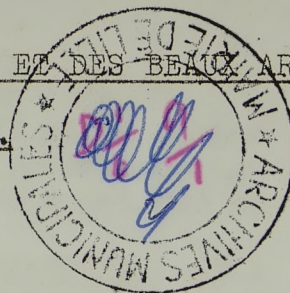
M. MARTINACHE.



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS

Réunion du 3 Septembre 1954.

PROCES - VERBAL



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Vendredi 3 septembre 1954 à 17 h 30 sous la présidence de Maître MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
MM BERTRAND, Conseiller Municipal
CAMELOT, Conseiller Municipal
Dr DEFAUX, Conseiller Municipal

Excusés : Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
Mme CORDONNIER, Conseiller Municipal
Mme LEMPEREUR, Conseiller Municipal
MM. FRUCHART, Conseiller Municipal
LIEVIN DANEL, Conseiller Municipal
Dr SIMONOT, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion : MM LALLAU, Chef de la 4e Division, DUFLLOT et SERGEANT, Chefs de Bureau.

Le Procès-Verbal de la réunion du 18 Mai 1954 est adopté sans observation.

1) - MUSEE DES CANONNIERS - AVIS DE LA COMMISSION DES BATIMENTS
(Réunion du 5 Mai 1954)

La Commission se range à l'avis de Me MARTINACHE, de demander à M. MAUROIS d'abriter provisoirement au Palais Rihour les collections du Musée des Canonnières en attendant la création du Musée Folklorique.

II) CASA VELASQUEZ DE MADRID - Désignation du boursier.

La Commission regrette qu'il n'y ait point de lillois habitant Lille susceptibles d'obtenir la bourse accordée par la Ville de Lille et décide de l'attribuer à M. Pierre OLIVIER, en souhaitant que l'intéressé fortifie les liens qui l'attachent à sa ville natale et multiplie les manifestations à son égard.

/.....

D'autre part la Commission exprime le voeu qu'à l'avenir la bourse de la Ville soit une bourse entière de 400.000 Fr, accordée aux conditions expresses pour le bénéficiaire, d'être un lillois de naissance domicilié à Lille.

III) - PERSONNEL ENSEIGNANT - INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT - MAJORATIONS SEMESTRIELLES.

Il s'agit de l'application du décret du 9 Avril 1953.
La Commission donne un avis favorable.

IV) - COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA DOTATION COLBRANT - Réunion du 26 Mai 1954 - PROCES VERBAL.

La Commission prend acte de la décision prise par la Commission Administrative de la Dotation Colbrant et donne son accord.

V) - COMMISSION d'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS - Réunion du 9 Juin 1954 - Procès Verbal.

La Commission prend acte des travaux de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts.

VI) - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - Demande de crédit supplémentaire de 100.000 Fr -

La Commission émet un avis favorable à l'acquisition des Oeuvres de M. QUARRE - REYBOURBON en souhaitant qu'il soit possible d'obtenir une réduction du prix réclamé pour la collection.

Elle demande l'inscription d'un crédit complémentaire de 100.000 Fr

VII) - DEMANDE DE PARTICIPATION AU 150ème Anniversaire de la Naissance de BERLIOZ.

La Commission estime ne pouvoir accepter la demande faite par "Les Amis de Berlioz" de La Cote Saint André (Isère) et donne un avis défavorable.

VIII) - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - BOURSES CULTURELLES DE VACANCES

La Commission se déclare d'accord pour la reconduction du crédit spécial suivant la demande de M. le Directeur du Conservatoire.

IX) - ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS SCOLAIRES - Mandats refusés par M. le Receveur Municipal.

La Commission prend connaissance des motifs allégués par M. le Receveur Municipal et décide de compléter la délibération d'attribution des allocations et subventions pour fournitures scolaires

/.....

en précisant, qu'elles sont acquises au titre de remboursement de fournitures scolaires, sur production du certificat d'admission à l'établissement, sans qu'il y ait lieu de considérer la sortie en cours d'année scolaire de l'élève bénéficiaire, étant donné leur caractère de subventions aux frais engagés pour études.

X) - RECLAMATION DE M. SACRE relative au refus de subvention pour fournitures scolaires.

Après nouvel examen du dossier, la Commission maintient son avis de rejet formulé précédemment, en regrettant que le nombre de demandes émanant de personnes ayant une situation inférieure à celle de l'intéressé, ainsi que le peu de crédits dont elle dispose ne lui permettent de donner satisfaction.

XI) - MUSEE COMMERCIAL - DEMANDE DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE.

Après avoir entendu les explications de Me MARTINACHE la Commission donne un accord de principe pour l'achat de deux bahuts offerts par la Maison SIGRAND à M. le Conservateur du Musée Commercial.

XII) - CENTENAIRE DE L'ARRIVEE DE PASTEUR A LILLE.

Sur proposition de M. DEFAUX la Commission souhaite que des contacts soient pris avec l'Université de Lille, en vue de commémorer le centenaire de l'arrivée de Pasteur à Lille, manifestation à laquelle la Ville de Lille désire s'associer.

XIII) - LOGEMENT DES DIRECTEURS D'ECOLLES -

La Commission engage la discussion sur le logement des directeurs d'écoles, après échange de points de vue, l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 15

Le Secrétaire,

R. LALLAU

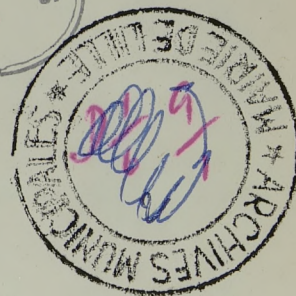
Le Président,

Me MARTINACHE.

Mairie de Lille
4e Division



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
et des BEAUX ARTS



Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts qui aura lieu à l'Hôtel de Ville (Cabinet du Chef de la 4e Division) le Mardi 28 Septembre 1954 à 17 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Loi Barangé - Scolarité 1953-1954 - Acquisitions au titre des 2e et 3e urgences - Budget supplémentaire.

L' Adjoint délégué,
Me MARTINACHE.

COMMISSION DE L' INSTRUCTION PUBLIQUE et des BEAUX ARTS

Réunion du 28 Septembre 1954



PROCES - VERBAL



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 28 Septembre 1954 à 17 heures 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE, Adjoint au Maire,
M.M. CAMELOT, Conseiller municipal,
Dr DEFAUX, Conseiller municipal,
FRUCHART, Conseiller municipal;
LIEVIN DANIEL, Conseiller municipal,

Excusés : M.Mmes DEFLINE, Adjoint au Maire,
CORDONNIER, Conseiller municipal,
LEMPEREUR, Conseiller municipal,
M.M. BERTRAND, Conseiller municipal,
Dr SIMONOT, Conseiller municipal.

Assistaient également à la réunion : M.M. LALLAU, Chef de la 4e Division, et SERGEANT, Chef de Bureau.

Le Procès-verbal de la réunion du 3 Septembre 1954 est adopté sans observation.

I.- Loi Barangé - Scolarité 1953-1954 - Acquisitions au titre des 2e et 3e urgences .-

Le total de l'allocation pour 1953-1954 est de 47.574.800 frs; une somme de 41.085.100 frs a été réservée pour l'exécution de travaux (Délibération du Conseil Municipal du 26 Février 1954). Un disponible de 6.489.700 frs existe pour l'acquisition de matériel collectif d'enseignement ainsi que pour l'aménagement et l'équipement des locaux d'enseignement ménager.

M.l'Inspecteur Primaire propose :

Ecoles primaires - attribution de 6.186.400 frs :

1 ^o - Abonnements à la Cinémathèque Centrale.....	526.000 frs
2 ^o - Abonnements à la Cinémathèque Régionale.....	126.500 "
3 ^o - Abonnements au bulletin " L'Education Nationale ".....	46.750 "
4 ^o - Abonnements à la revue " Documentation Pédagogique en couleurs ".....	330.000 "

.....

- 5^e - Fourniture d'un appareil de télévision à
8 écoles qui seront désignées par M.l'Ins-
pecteur Primaire.....I.200.000 frcs
- 6^e - Utilisation jusqu'à épuisement du reliquat
pour aménagement et équipement de salles
d'enseignement ménager.

Mme l'Inspectrice départementale des Ecoles Maternelles
propose :

Ecoles Maternelles - attribution de 303.060 frcs

1^o - Equipement en électrophones de 6 écoles220.500 frcs

2^o - Equipement de 2 écoles en appareils dupli-
cateurs à alcool, type " Copyrex".....82.560 "

La Commission donne son accord aux propositions pré-
sentées en exprimant toutefois le voeu que, par la suite, les salles
d'enseignement ménager soient entièrement pourvues de leur équipe-
ment nécessaire, par priorité sur l'installation de postes de télévi-
sion dans les écoles publiques.

II.- Fournitures scolaires - Réouverture de l'Ecole de Plein Air Dé-
siré Verhaeghe - Demande de crédit complémentaire.

La Commission exprime un avis favorable et demande l'ins-
cription, au Budget supplémentaire de l'exercice 1954, d'un crédit com-
plémentaire de 500.000 frcs.

III.- Club Artistique des Traminois Lillois - Demande de subvention.-

Les Membres de la Commission se rangent à la suggestion
de M.le Dr DEFAUX " de faire connaître aux dirigeants du Club Artis-
tique des Traminois Lillois que la Commission envisagerait favorable-
ment l'octroi d'une subvention de la Ville de Lille si la Compagnie
des Tramways participait également à l'aide financière sollicitée. "

IV.- Centenaire de l'arrivée de Pasteur à Lille

La Commission prend connaissance, avec satisfaction, de la
lettre de M.le Chef de Cabinet informant qu'une correspondance a
été échangée à ce sujet entre M.le Professeur MINNE, Premier Adjoint,
et M.le Professeur GERNEZ-RIEUX, de l'Université de Lille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heu-
res 25.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.

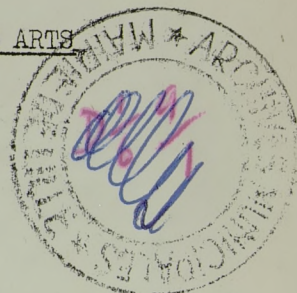
La Présidente,

Me MARTINACHE

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS

Réunion du Mardi 16 Novembre 1954.

PROCES - VERBAL



Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Mardi 16 Novembre 1954 à 17 heures 30 sous la présidence de Me MARTINACHÉ, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
MM. BERTRAND, Conseiller Municipal
CAMELOT, Conseiller Municipal
Dr. DEFAUX, Conseiller Municipal
LIEVIN DANIEL, Conseiller Municipal.



Excusés : M. Mmes DEFLINE, Adjoint au Maire
CORDONNIER, Conseiller Municipal
LEMPEREUR, Conseiller Municipal
M. M. FRUCHART, Conseiller Municipal
Dr. SIMONOT, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion MM. LALLAU, Chef de la 4ème Division, et SERGEANT, Chef de Bureau.

Le Procès-Verbal de la réunion du 28 Septembre 1954 est adopté sans observation.

I.- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - Commission de Surveillance et de Patronage - Réunion du 8 Octobre 1954 - Procès-Verbal.

La Commission prend acte des travaux de la Commission de Surveillance et de Patronage du Conservatoire de Musique.

Au cours de la discussion sur l'agrandissement du Conservatoire de Musique, la question des locaux de la Faculté de Médecine est évoquée. La Commission demande si le Conseiller Juridique de la Ville a été consulté suivant son désir exprimé le 18 Mai 1954.

II.- ECOLE REGIONALE D'ARCHITECTURE - Demande de création d'un cours supérieur de construction.

La Commission donne son accord à la demande présentée par M. le Directeur de l'Ecole Régionale d'Architecture, pour la création d'un cours supérieur de Construction et la nomination de M. Jean DESROUSSEAUX en qualité de professeur à ce nouveau cours. - Dossier transmis au Secrétariat Général.

/....

1954
10/10
III.- CLUB ARTISTIQUE DES TRAMINOTS LILLOIS - Demande de subvention.

Cette demande a déjà été examinée lors de la réunion de la Commission du 28 Septembre 1954, et en réponse au désir exprimé alors par les Membres de la Commission le Club Artistique des Traminots Lillois a fait parvenir tous les renseignements demandés concernant la participation de la Compagnie des Tramways à la marche de ses affaires.

A la lumière des renseignements obtenus la Commission exprime un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 35.000 Fr au Club des Traminots Lillois, et décide de transmettre le dossier à la Commission des Finances.

IV.- COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - Achat d'une fraiseuse "SOMUA" type Z.I.- Marché de gré à gré.

La Commission donne un avis favorable au projet de marché présenté par M. le Directeur du Collège Technique "BAGGIO".

V.- COLLEGE TECHNIQUE BAGGIO - Acquisition d'une machine à imprimer - Marché de gré à gré.

La Commission donne également un avis favorable au projet d'acquisition qui lui est présenté et qui sera transmis avec le précédent à la Commission des Finances.

VI.- BESOINS EN LOCAUX SCOLAIRES.

Propositions de Melle MINNE, Inspectrice des Ecoles Maternelles et M. ARNOULD Inspecteur Primaire.

La Commission entreprend une étude par quartier des propositions qui lui sont soumises.

1^o Quartier du Buisson : La Commission approuve les propositions qui lui sont présentées.

2^o Quartier de Saint Sauveur, du Parc des Expositions, du Petit Maroc.

Dans ce secteur la Commission prend note des possibilités offertes par les locaux disponibles dans l'Hôpital St Sauveur, et désire connaître si l'Administration des Hospices décidera de vendre ou d'offrir à la Ville les parties de l'Hôpital St Sauveur susceptibles d'être utilisées.

D'un avis unanime la Commission estime qu'il est sage de prévoir des locaux scolaires, dans les constructions d'H.L.M. qui doivent être réalisées prochainement.

3^o Quartier du Faubourg de Béthune.

L'examen des propositions faites pour ce quartier amène certaines remarques formulées par les Membres de la Commission.

- a) Il semble y avoir possibilité d'agrandir l'école maternelle Jean Aicard, en construisant des classes supplémentaires dans le jardin public au bout des bâtiments existants.
- b) L'école des garçons pourrait être déplacée vers la route et mettre ses classes actuelles à la disposition de l'Ecole des Filles.
- c) Il est signalé qu'il existe dans cette dernière école une classe d'enseignement ménager qui, par suite d'un mauvais agencement, ne pourra jamais être utilisée. Dans ce groupe scolaire, la classe supplémentaire fonctionnerait sans chauffage depuis un mois. Vérifications et démarches utiles seront faites.

4^e Construction des logements de la rue de Pologne

Les propositions ne soulèvent aucune observation.

5^e Construction de la Rue du Soleil Levant.

Maître MARTINACHE fait part à la Commission que dans ce secteur, elle n'a jamais pu obtenir l'utilisation des classes libres de l'ancienne Ecole Baggio dont la cantine pourrait être transférée à l'Annexe St Venant, et permettre ainsi d'installer l'actuelle école ROLLIN dans les locaux inutilisés de l'Ecole Baggio. Il serait possible de construire 6 classes dans la cour de l'Ecole ROLLIN front à rue, et de les mettre ensuite, à la disposition de l'école de filles Edgar-Quinet. Me MARTINACHE approuvée par la Commission déclare qu'il faut utiliser toutes les classes libres existantes dans le quartier avant d'effectuer toute nouvelle construction.

6^e Construction de la Rue du Pont Neuf

La Commission approuve les propositions faites.

7^e Quartier Ouest du Rond-Point de l'Autoroute.

La Commission approuve les propositions faites.

8^e Quartiers Diderot et Lille-Sud.

La Commission approuve les propositions faites.

9^e Cité d'urgence des Mésanges.

La Commission juge que la désaffection qui se produit dans la fréquentation des écoles de l'Epi de Soil, peut être trouvée dans le fait qu'il n'existe pas actuellement d'école maternelle à proximité. Elle approuve donc les propositions faites.

10^e Constructions de l'Arbrisseau, de la rue Marquillies et du Faubourg d'Arras.

La Commission estime que les écoles sont actuellement trop chargées et que la réalisation du plan apportera un réel soulagement.

/....

VII.- ETUDE SUR LE "DEVELOPPEMENT ET LA STRUCTURE DE LILLE ET DE SA BANLIEUE" par M. DILLY, Ex-agent Municipal.

En dehors de l'ordre du jour la Commission examine une demande de subvention présentée par M. DILLY auteur d'une étude sur le développement et la structure de Lille et de sa banlieue, étude qu'il désirerait publier. La Commission des Finances dans sa réunion du 26 Octobre 1954, a exprimé qu'elle ne serait pas opposée à l'attribution, à titre exceptionnel, d'un subside imputé sur le crédit "Bourses et allocations pour études".

La Commission estime qu'une bourse pourrait être accordée à l'intéressé et qu'il y a lieu de l'inviter à remplir un dossier réglementaire à cet effet.

VIII.- ECOLE BOUFFLERS - CANTINE POUR LES ENFANTS

Sur l'indication que les enfants de cette école, mangeant à la cantine, doivent se rendre par tous les temps à la cantine scolaire de l'école RUAULT, la Commission demande s'il ne serait pas possible d'envisager la création d'une cantine dans l'école Boufflers, ou d'y amener le repas des enfants dans des récipients ad'hoc. La Commission estime qu'avant toute étude de cette question, il serait nécessaire qu'une demande approuvée par M. l'Inspecteur Primaire, soit déposée par la Directrice de l'école Boufflers.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 h 15.

Le Président,

Maître MARTINACHE

Le Secrétaire ,

R. LALLAU

pour information



COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES BEAUX ARTS.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, qui aura lieu le vendredi 15 Avril 1955 à 17 heures 30, à l'Hôtel de Ville (cabinet du Chef de la 4ème Division) :

ORDRE DU JOUR :

- demandes d'allocation communale pour achat de fournitures scolaires et de subvention communale en participation aux frais d'études supérieures.
- révision des propositions formulées par M. l'Inspecteur primaire visant l'utilisation des fonds alloués, au titre de la scolarité 1953/1954, par la Caisse départementale scolaire.
- Collège Moderne de jeunes filles Jean Macé - agrandissement de l'établissement - projet d'acquisition de terrain rue Gosselet.
- Casa Velasquez - Mode de paiement de la bourse
- Construction d'une nouvelle école des Beaux Arts
- Création d'une section de Laborantines au Collège Technique de jeunes filles Valentine Labbé.
- Classement du Conservatoire de Musique de Lille en première catégorie.
- Attribution de la Bourse Valentine Labbé.
- Dotation Colbrant - Désignation du Bénéficiaire.
- Implantation de bâtiments légers dans la cour de l'Institut Diderot.
- Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts (réunion du 2 mars 1955)
- ~~Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux-Arts (réunion du 10 Novembre 1954)~~
- Commission Locale Professionnelle - Réunion du 30 Novembre 1954 - Procès-Verbal.

Hôtel de Ville, le 12 Avril 1955.

M. MARTINACHE.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX ARTS



Réunion du 15 Avril 1955.



PROCES -- VERBAL

Les Membres de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 15 Avril 1955 à 17 h 30 sous la présidence de Me MARTINACHE, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

Me MARTINACHE, Adjoint au Maire
MMmes CORDONNIER, Conseiller Municipal
LEMPEREUR Conseiller Municipal
M.M. BERTRAND Conseiller Municipal
CAMELOT Conseiller Municipal
FRUCHART Conseiller Municipal
LIEVIN-DANEL, Conseiller Municipal

Excusés :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire
MM. DEFAUX, Conseiller Municipal
SIMONOT, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion : MM. LALLAU, Chef de la 4ème Division, SERGEANT, Chef de Bureau.

Le Procès-Verbal de la réunion du 16 Novembre 1954 est adopté sans observation.

I - DEMANDES D'ALLOCATION COMMUNALE POUR ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES ET DE SUBVENTION COMMUNALE EN PARTICIPATION AUX FRAIS D'ETUDES SUPERIEURES.

Dans l'ignorance - le budget de l'exercice 1955 n'étant pas voté - du montant du crédit affecté à ce poste de dépense et l'impossibilité qui en découle de fixer une base pour la dotation type, se souvenant, de surcroît, que le versement de certaines allocations octroyées par eux, en 1954, a été conditionné par la promesse de réformer les textes des délibérations n° 765 du 16 Juin 1946 et n° 1.292 du 27 Juillet 1949, les membres de la Commission décident de réserver la question.

Ils demandent que le service compétent soit invité à dresser le projet d'une nouvelle définition des conditions d'attribution de l'une et l'autre des libéralités considérées. Il est en outre suggéré de faire tenir un exemplaire de ce rapport à chacun des membres de la Commission afin qu'il puisse convenablement l'étudier avant qu'il en soit discuté en réunion pour arrêter un texte définitif à soumettre au Conseil Municipal.

II - LOI BARANGE - SCOLARITE 1954/1955 - Utilisation des fonds.

En prévision de l'utilisation du crédit de 48.000.000 inscrit au budget primitif de 1955 au titre de l'allocation départementale scolaire, le Service d'Architecture a établi un devis estimatif de travaux s'élevant à 43.145.000 Fr.

La Commission des Bâtiments a émis un avis favorable à la répartition de cette somme au cours de sa réunion du 14 Avril 1955.

Mme LEMPEREUR demande que soit réexaminée la situation des Ecoles AMPERE et BOUCHER-de-PERTHES, mais il est fait remarquer que du fait du projet de construction d'un important groupe scolaire - projet prévu pour 1957 - le service d'architecture n'a pas envisagé de travaux dans les dites écoles.

Après cette discussion, la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts donne son accord sur l'utilisation des fonds selon le devis du Service d'Architecture, le reliquat devant être utilisé suivant des propositions qui seront faites ultérieurement en accord avec M. l'Inspecteur Primaire, lorsque le chiffre de l'allocation sera connu.

III - IMPLANTATION DE BATIMENTS LEGERS DANS LA COUR DE L'INSTITUT DIDEROT

M. FONTAINE, Directeur du Collège Technique BAGGIO, a reçu de M. DAUM, Inspecteur d'Académie, une demande de libération des classes occupées par l'Enseignement Technique dans les écoles primaires. En compensation, et pour faire face aux besoins toujours croissant de l'Enseignement Technique, M. FONTAINE demande à l'Administration Municipale de vouloir bien faire édifier, dans la cour de l'Institut Diderot, des bâtiments légers pour un total de dix classes.

Le nombre de dix classes semble élevé à certains membres de la Commission et Me MARTINACHE signale le fait que sur trois classes provisoires établies au "Magasin Brulé" une seule a été occupée jusqu'à présent.

Mme LEMPEREUR estime que même si M. FONTAINE ne tenait compte que des chiffres en main il serait au dessous de la vérité, car on a refusé des enfants qui auraient dû normalement profiter de l'enseignement technique et tout prouve qu'il faut donner de l'extension à cet enseignement.

Me MARTINACHE déclare qu'il faudrait faire des efforts auprès de l'Académie pour que les travaux de construction de la Cité Scolaire soient enfin entrepris.

M. BERTRAND signale qu'il existe à l'est de l'Institut Diderot un terrain susceptible de servir à son agrandissement. Il serait réservé pour terrain de sports et avant d'envisager des agrandissements il est préférable d'envisager Diderot comme établissement unique d'enseignement technique.

M. CAMELOT fait remarquer que les bâtiments provisoires sont récupérables et pourront éventuellement être réutilisés suivant les perturbations amenées dans les effectifs scolaires par les déplacements de population.

En conclusion la Commission estime que la demande de M. FONTAINE n'est pas exagérée et donne un avis favorable à l'édification des bâtiments provisoires nécessaires.

IV - COLLEGE MODERNE DE JEUNES FILLES JEAN MACÉ - AGRANDISSEMENT DE L'ETABLISSEMENT -
PROJET D'ACQUISITION DE TERRAIN RUE GOSSELET -

L'Administration Municipale a envisagé l'acquisition d'un terrain voisin du Collège Jean Macé en vue de son agrandissement.

Melle PETER, directrice de cet établissement, a envoyé au Service des Travaux ses suggestions concernant l'utilisation des locaux après leur extension.

Me MARTINACHE estime que Melle PETER sait mieux que personne les besoins de son école, les membres de la Commission se rangent à son avis et donnent un accord de principe aux propositions de Melle PETER.

V - REVISION DES PROPOSITIONS FORMULEES PAR M. L'INSPECTEUR PRIMAIRE VISANT L'UTILISATION
DES FONDS ALLOUES, AU TITRE DE LA SCOLARITE 1953/1954 PAR LA CAISSE DEPARTEMENTALE
SCOLAIRE.

Au moment des prévisions d'emploi des fonds Barangé 1954, l'Ecole de Plein Air a été omise sur la liste des établissements scolaires devant souscrire un abonnement aux cinémathèques centrale et régionale de l'Office du cinéma éducateur. M. l'Inspecteur Adjoint d'Académie a demandé que cette omission soit réparée.

La Commission donne son accord à cet additif étant entendu qu'une délibération rectificative sera présentée au Conseil Municipal.

VI - LOCAUX SCOLAIRES - ECOLE DU FAUBOURG DE BETHUNE

Me MARTINACHE donne lecture d'une lettre de M. ASTIE, Conseiller Municipal, délégué aux Travaux, répondant aux observations formulées par M. BERTRAND au cours de la réunion de la Commission de l'Instruction Publique et des Beaux Arts du 16 Novembre 1954, indiquant notamment que c'est en plein accord avec la directrice que l'installation a été faite.

M. BERTRAND donne de nouvelles précisions sur la disposition des lieux et déclare être bien certain que la classe d'enseignement ménager de l'école des filles, ne pourra jamais être utilisée.

En conséquence, la Commission exprime son désir de connaître dans quelles conditions fonctionne actuellement la classe d'enseignement ménager de l'Ecole Albert Samain.

VII - CASA VELASQUEZ - MODE DE PAIEMENT DE LA BOURSE

Il s'agit de l'application de la délibération du Conseil Municipal, n° 190 du 16 Novembre 1953.

La Commission donne son accord pour le paiement en deux temps de la bourse au bénéficiaire:

- 1° un Versement de 60.000 Fr lui sera fait avant son départ pour Madrid
- 2° Le solde doit 60.000 Fr, lui sera remis à l'issue des trois premiers mois de séjour à la Casa, par l'intermédiaire de M. le Directeur de la Casa-Vélasquez.

VIII - CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE DES BEAUX ARTS.

Après étude du rapport de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts, transmis par le Directeur de cet établissement, la Commission émet un avis favorable à la construction d'une nouvelle école Régionale des Beaux Arts et Ecole Régionale Supérieure d'Architecture et demande la transmission d'urgence du dossier à la Commission des Bâtiments.

IX - CREATION D'UNE SECTION DE LABORANTINES AU COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES VALENTINE LABBE.

M. CAMELOT voudrait savoir si des élèves ont demandé à suivre les cours de cette section. Me MARTINACHE lui donne toutes explications notamment sur le fait que la proposition d'un chef d'établissement est basée sur la nécessité de cet enseignement et déclare que dès qu'une classe est créée elle a des élèves.

La Commission émet alors un avis favorable à la création de cette nouvelle discipline au Collège Valentine Labbé.

X - CLASSEMENT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE LILLE EN PREMIERE CATEGORIE.

La Commission prend acte du classement du Conservatoire de Musique de Lille en première catégorie, par M. le Ministre de l'Education Nationale.

XI - ATTRIBUTION DE LA BOURSE VALENTINE LABBE.

La Commission donne son accord à l'attribution de la bourse à Melle MASQUELIER Michèle conformément à la proposition du Conseil des Professeurs du Collège Technique Valentine Labbé.

XII - DOTATION COLBRANT - DESIGNATION DU BENEFICIAIRE.

La Commission prend acte des travaux de la Commission Administrative de la Dotation Colbrant, et donne son accord à l'attribution de la Bourse à M. SERGE DEUDON, élève de 2ème classe de l'Ecole Régionale d'Architecture.

XIII - COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS (Réunion du 10 Novembre 1954.)

La Commission prend acte des travaux de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts, sous réserve des questions faisant l'objet de rapports spéciaux.

XIV - COMMISSION D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE DE L'ECOLE DES BEAUX ARTS (Réunion du 2 Mars 1955)

La Commission prend acte du Procès-Verbal de la réunion de la Commission d'Administration et de Surveillance de l'Ecole des Beaux Arts du 2 mars 1955, sous réserve des questions ayant fait l'objet de rapports spéciaux.

XV - COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE - REUNION DU 30 NOVEMBRE 1954 - PROCES VERBAL.

La Commission prend acte des travaux de cette Commission.

XVI - COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE - REUNION DU 18 MARS 1955 - PROCES VERBAL.

La Commission prend acte des travaux de la Commission Locale Professionnelle, sous réserve des questions ayant fait l'objet de rapports spéciaux.

XVII - ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - PRETS DE MATERIEL MUNICIPAL.

Comme suite à une intervention de Mme LEMPEREUR, la Commission émet le voeu qu'il soit procédé comme par le passé au prêt, aux écoles de la Ville, du matériel municipal nécessaire aux fêtes scolaires.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures.

Le Président,

Me MARTINACHE.

Le Secrétaire,

R. LALLAU.